

→ LA CONQUÊTE DE L'AUTONOMISATION

Philippe Villeval*



(Niger) PHOTO : COTA

L'autonomie est parfois envisagée comme un processus linéaire par les ONG qui soutiennent la création ou le renforcement des capacités locales : à partir d'un projet, une ou des organisations peuvent être créées et/ou sollicitées pour travailler en partenariat, puis elles sont renforcées et enfin autonomisées, pérennisées. A l'inverse de ce schéma, une approche de l'autonomie plus dynamique est possible, plus incertaine peut-être mais portée par les femmes et les hommes des organisations concernées et non par ceux qui peuvent les accompagner.

Le développement – qu'il soit personnel ou social – est par nature **un processus sans fin**. Il n'est pas un stade qu'on atteint un beau jour ; il est une recherche individuelle et/ou collective qui doit permettre à chacun de cultiver et d'exprimer ses talents, ses convictions. Comme l'écrit Paolo Freire¹, "**l'incomplétude** qu'on reconnaît à soi-même implique nécessairement l'insertion du sujet incomplet dans un permanent processus social de recherche".

Dans cette perspective, les projets "ponctuels" (qui se développent sur quelques mois ou années) que peuvent porter des associations locales, des ONG internationales en partenariat avec des ONG locales, des groupes d'habitants... ont leur pertinence propre, leurs objectifs spécifiques, mais s'inscri-

vent également dans des projets de vie, dans des projets de société. L'autonomie des personnes, l'autonomie des organisations devient alors un enjeu central. Il ne s'agit pas seulement d'acquérir les capacités de participer à un projet "ponctuel" mais également de se voir pleinement reconnu et respecté dans sa qualité d'acteur et d'auteur de sa vie personnelle et à travers sa participation à la vie sociale.

Parce que l'autonomie est là aussi **une recherche plus qu'un état**, le terme "autonomisation" lui semble préférable. L'autonomisation d'une organisation n'est pas la recherche de sa pérennité (fut-elle importante) mais doit lui permettre de s'adapter au regard de son environnement et toujours dans le respect des valeurs qui fondent sa raison d'être. L'autonomisation d'un individu n'est pas l'acquisition et le respect de normes (fussent-elles importantes dans une vie de société) mais une conquête, une libération qui, selon Agnès Hoffman-Gosset² interroge et met en tension la présence d'autrui, la présence de la loi, la conscience de soi.

* Diplômé de l'institut d'agro-développement international (ISTOM, France) et de l'Institut des Droits de l'Homme de Lyon (IDHL, France), l'auteur a travaillé pendant 9 ans au siège d'une ONG française en tant que référent technique et formateur dans différents champs (le développement rural, la gestion du cycle de projet, la capitalisation d'expériences). Il travaille actuellement dans le domaine du développement social local en France.

Il est joignable à l'adresse suivante : pvilleval@yahoo.com
¹ (2006) Pédagogie de l'autonomie – Savoirs nécessaires à la pratique éducative, Ed. Erès.

² (2000) Apprendre l'autonomisation, apprendre l'autonomie, Ed. Chronique Sociale.

L'AUTONOMISATION "ÉMERGE" PAR ET DANS L'EXPÉRIENCE

Aborder l'autonomisation de cette manière a des implications éthiques (à travers les valeurs qu'elle requiert), politiques (à travers une certaine façon de voir le "faire société") et méthodologiques (à travers la traduction opérationnelle des enjeux éthiques et politiques). Ainsi, **la sacro-sainte participation** devient incontournable. Non la participation qui ressemble souvent à la consultation, à la sollicitation ou à l'information ... mais bien celle qui place en situation de co-producteur, co-décideur, co-évaluateur ceux qui y prennent part.

Le schéma linéaire qui ressort de l'intervention de nombre d'ONG (et que je caricature grossièrement de la manière suivante "je crée une organisation... j'invite les partenaires locaux, un groupe d'habitants... à se l'approprier pour l'autonomiser") n'est pas valide quand on approche l'autonomisation comme une conquête. Une conquête aussi importante ne peut se transférer, s'approprier, se pérenniser... Elle est nécessairement **tortueuse**, subjective, elle demande du temps, elle est incertaine, elle peut être orientée par ceux qui la vivent mais difficilement définissable en "indicateurs objectivement vérifiables", elle est risquée, elle n'est jamais acquise... Autant de paramètres connus des ONG mais que leur "professionnalisation" à outrance et les dispositifs financiers ne leur permettent pas toujours de prendre en compte à leur juste valeur.

C'est la situation que peuvent par exemple rencontrer des ONG dans des pays qui ne sont plus complètement confrontés à des crises humanitaires (au sens où des populations seraient en danger de mort) mais pas encore dans des contextes de développement (au sens où les populations auraient accès à une certaine gamme d'opportunités, où le "choix des gens et leurs possibilités d'agir" - pour reprendre l'expression de Amartya Sen³ - s'accroissent). Face aux besoins humanitaires persistants des populations, les ONG sont souvent amenées à développer et à mettre en œuvre des projets d'urgence et/ou de réhabilitation à la fois destinés à leur permettre d'accéder à des biens et des services élémentaires et soutenir les capacités locales. Ces projets mobilisent des compétences et des types de financement permettant une mise en œuvre de projets rapidement et focalisant davantage l'attention sur l'atteinte des résultats que sur les processus sociaux engagés. Progressivement, le contexte évoluant, les ONG peuvent soutenir l'émergence et "l'autonomisation" d'associations locales (généralistes ou spécialisées dans certains domaines techniques). C'est par exemple une stratégie qu'ont développée de différentes manières certaines ONG françaises intervenant au Cambodge au début des années 2000.

Dans leur analyse des différentes formes de partenariat, Alexandre Côte et Stéphanie Ziegler (2002)⁴ ont très bien montré la tension – voire la schizophrénie – de certains chefs de projets d'ONG qui sont à la fois responsables de l'atteinte des résultats d'un projet (que ce soit en terme de distribution de biens, d'accès à des services) et du renforcement des capacités des acteurs locaux – alors que ces deux processus sont fondamentalement différents. Ils s'inscrivent ainsi dans des temporalités différentes : peut-être courtes pour l'atteinte de résultats opérationnels, toujours longues pour le renforcement des capacités. Ils supposent des postures différentes selon

l'objectif prioritaire qu'on se donne : accompagnateur, contrôleur, conseiller technique... Cette tension est probablement irréductible. Mais en prendre conscience est un premier pas pour agir en conscience vis-à-vis de soi-même mais également des partenaires de l'action et des populations locales.

Dès lors que l'émergence d'associations locales découle principalement de l'initiative d'ONG internationales, leurs formes, leurs organisations, leurs positionnements (à la fois politique et dans les jeux d'acteurs) résultent et sont donc plus étroitement liés aux conditions d'une première phase d'urgence et de réhabilitation qu'à la volonté, aux envies des femmes et des hommes qui s'y investissent. Il y a alors nécessité pour eux de se les "approprier" (comme des choses, des processus auxquels ils n'ont pris part que partiellement) pour les "autonomiser". On sent bien alors que cette autonomisation est biaisée. Elle ne demande pas une pérennisation des associations, mais bien, au préalable, cette "appropriation" qui passe par et conduit à **une véritable transformation** de ces associations dans le sens du projet des personnes qui en ont la responsabilité. Cette transformation doit pouvoir aller jusqu'à la disparition de ces associations dès lors qu'elles ne seraient pas ressenties, analysées comme des dispositifs pertinents par rapport à l'environnement dans lequel elles s'insèrent et/ou des formes d'organisations dans lesquelles les personnes à qui elles sont "transférées" n'ont pas envie de s'engager (et ce, quelle qu'en soit la raison). L'autonomisation passe alors par un temps de déconstruction duquel quelque chose de nouveau peut éventuellement émerger. Or, les démarches des ONG – pour de bonnes (telle que le souci de rendre compte) et de mauvaises raisons (telle qu'une volonté souvent non dite, non assumée d'imposer un modèle de développement) - ne laissent pas toujours la place à de tels risques, à de telles incertitudes. Une fois de plus, il est important de souligner – non pour dédouaner les ONG de leurs responsabilités mais pour décrypter les enjeux qui influencent leur positionnement politique et, par là, leur manière d'appréhender la notion d'autonomie – que cela n'est pas uniquement de leur fait mais aussi de contraintes qu'elles subissent, de "jeux" d'acteurs, de pouvoirs auxquels elles acceptent de jouer.

Il en va tout autrement quand des associations locales se constituent, par exemple, à l'initiative, de groupes d'habitants. Ce sont les habitants qui vont définir – au préalable et par l'expérience – l'objet de leur regroupement, ses formes, ses modalités. Dès lors, la question de l'autonomisation s'envisage de manière différente. Les habitants n'ont plus à "s'approprier" un objet, un processus à "autonomiser", ils en sont eux-mêmes les porteurs, les "propriétaires" (pour faire écho à la notion de "ownership" qu'utilisent les anglo-saxons). Dans cette position de maître d'ouvrage, ils ont réellement et collectivement les cartes en main pour décider du devenir, du développement ou de l'arrêt éventuel de leur regroupement. La décision leur appartient, l'autonomisation est bien de leur ressort.

Ainsi quand un centre social accueille et accompagne un groupe d'habitants qui se réunit autour d'enjeux liés à leur quartier, il ne leur impose pas un rythme de travail ou des façons de se réunir. Il se situe dans une démarche d'accompagnement, laissant la main au groupe d'habitants pour définir et décider de son développement en tant que groupe. Cela suppose cependant pour lui de définir et de "dire" le sens et l'objet de son accompagnement pour qu'il ne puisse y avoir de suspicion à cet égard ou de manipulation (volontaire ou involontaire).

³ (1999) Development as freedom, Oxford, Oxford University Press.

⁴ (2002) Le partenariat – Construire le partenariat pour mieux construire nos collaborations, Handicap International.



(Niger) PHOTO : COTA

L'AUTONOMIE N'EST PAS L'INDÉPENDANCE, ELLE SE CONSTRUIT DANS L'INTERDÉPENDANCE

L'autonomisation mobilise différentes formes de capital (économique, social...) et suppose / permet de développer (dans le même temps) des savoirs, un savoir-être, des savoir-faire, mais aussi un "savoir-devenir". C'est peut-être là, avec beaucoup d'humilité et un vrai respect des personnes, que des associations locales, des ONG peuvent être sollicitées ou proposer leur concours pour cheminer avec ceux qui le souhaitent dans l'acquisition de ces différentes formes de capital ou à renforcer ces différentes formes de savoirs. Cela ne peut s'envisager que dans un "**espace sécurisé**" qui définit la forme possible de cet accompagnement. Il peut prendre la forme d'une convention qui précise les principes déontologiques et méthodologiques sur lesquels repose l'accompagnement : le respect des valeurs de chacun, la nécessité de donner du temps au temps, l'obligation d'accepter de ne pas savoir précisément où va conduire cet accompagnement, s'engager véritablement en faisant primer la fraternité sur la solidarité (au sens de Xavier Emmanuelli⁵)...

Au-delà d'une convention (qu'elle soit écrite ou orale), un "espace sécurisé" suppose également de définir et de faire vivre un dispositif qui permette de débattre de l'objet et de la forme de l'accompagnement. Il ne peut aucunement être défini une fois pour toutes et se mettre en œuvre ensuite de manière mécanique. Il passe par **une bienveillance et une écoute réelle**, pour essayer de se comprendre, au sens étymologique du terme (prendre avec). Il ne s'agit plus alors d'une simple prestation de service, mais **d'une rencontre** qui implique chacune des parties en présence. Chacun prend un risque, celui qui accepte, malgré l'extrême précarité de sa

situation présente, de s'investir dans la construction d'une relation et d'un dispositif, et celui qui accepte, malgré son confort, d'être bousculé par la parole de l'autre, de s'altérer à son contact (Villeval, 2003⁶).

A ce stade, il me semble important de postuler que "...[La] présence dans le monde n'est pas de celle qui s'y adapte mais bien de celui qui s'y insère. C'est la position de celui qui lutte pour ne pas être juste objet, mais aussi sujet de l'histoire"⁷.

ELLE DIT UNE VISION DE L'HOMME, DES HOMMES

Notre manière de penser l'autonomie, de l'approcher dit en partie notre vision de l'homme, de la société humaine et de nous-même vis-à-vis de nous-mêmes et de cette société. En cela, elle me semble "**un point d'horizon**" au regard duquel les ONG peuvent (re)mettre en perspective leur positionnement, leurs démarches. ■

5 (2003) OUT – L'exclusion peut-elle être vaincue ?, Ed Robert Laffont.

L'auteur relève un certain antagonisme entre la solidarité – principe sur lequel s'organise la plupart des dispositifs d'aide – et la fraternité, sur laquelle se fonde l'approche humaniste de l'autre.

6 (2003) Le rapport à l'altérité dans une relation d'aide, Stratagème.

7 Paolo Freire, Op. Cit.

→ LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (FDL), UN MÉCANISME DE FINANCEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ AU SÉNÉGAL ? L'EXPÉRIENCE DU PROGRAMME SÉNÉGAL 7 - FERLO

Ababacar Ndaw*



(Sénégal. Adduction d'eau) PHOTO : AQUADEV

Comment construire un schéma de pérennisation et d'autonomisation durable des actions de développement ? Comment faut-il concevoir l'autonomisation d'une action de développement local ? Quels sont ses principes directeurs et quels mécanismes et leviers faut-il activer ? Quelles sont les limites et contraintes objectives d'une telle démarche ?

Au Sénégal, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme "Sénégal 7 - Ferlo", AQUADEV tente de répondre à ces questions fondamentales qui demeurent au cœur des pratiques de coopération au développement en Afrique.

"Sénégal 7" est un programme de sécurité alimentaire cofinancé par le Fonds Belge de Survie et mis en œuvre par l'ONG AQUADEV. Il a démarré en 2002 et prendra fin en 2008. Il fait suite à "Sénégal 3" et en est à sa quatrième année d'intervention dans cinq communautés rurales du département de Louga. Il s'agit des communautés de Léona, de Niomré, de Pété Ouarack, de Nguer Malal et Gandé. Elles couvrent une superficie totale de 2.068 km² et comprennent une population de 53.921 habitants.

Ce programme vise principalement :

- le renforcement institutionnel des structures villageoises de base,
- l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base,
- l'accroissement et la diversification des revenus des ménages,

- l'amélioration durable de la situation des femmes et des jeunes,
- l'appui aux actions de développement des collectivités locales,
- le renforcement durable de l'économie locale.

STRATÉGIE DE PÉRENNISATION

Notre stratégie de pérennisation des actions entreprises dans le cadre du présent programme est sous-tendue par plusieurs principes directeurs. Il s'agit au départ de la définition des actions à mettre en œuvre à travers une approche rigoureuse et participative. Ensuite, il faut réaliser les actions dans une optique de désengagement progressif de l'ONG. Ce désengagement porte notamment sur les aspects financiers, tout en incitant le développement de la prise d'initiatives locales des partenaires renforcés. Dans cette stratégie, la participation des acteurs et responsables communaux est incontournable. Elle est indispensable à l'instauration ou à l'amélioration de l'environnement institutionnel et économique devant assurer la continuité des mécanismes et des moyens du développement des localités.

Dans le département de Louga, AQUADEV appuie une dynamique de développement local structurée qui, s'inscrivant dans le contexte de la décentralisation telle qu'elle s'opère au Sénégal, garantit l'autonomisation durable et la pérennisation des actions de développement.

* Responsable de la Cellule Décentralisation et Bonne Gouvernance (Programme "Sénégal 7 - Ferlo")

L'évaluation à mi-parcours a en effet amené le programme à affiner et renforcer sa stratégie de pérennisation des actions de développement. Le programme avait capitalisé toute l'expérience de "Sénégal 3" sur l'encadrement des organisations communautaires de base¹. Au-delà de ce partenariat villageois, "Sénégal 7" a développé une approche complémentaire consistant à impliquer et à responsabiliser toutes les institutions du gouvernement mais aussi du monde économique et de la société civile pouvant jouer un rôle dans l'animation, le support technique, l'appropriation et la pérennisation des actions engagées.

Cette approche duale et complémentaire articule les actions du projet au processus de la décentralisation qui vise lui-même à responsabiliser les acteurs à la base, en vue de leur participation effective au développement économique et social.

La démarche de l'ONG est caractérisée par l'appui à l'élaboration d'outils de management participatifs², mis à la disposition des organisations communautaires de base (OCB), des institutions publiques, des communautés rurales partenaires et des faïtières des organisations de base.

LES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT (PDL)

Parmi ces outils, les Plans Locaux de Développement (PDL) donnent l'opportunité aux communautés de base de faire le bilan de leur situation et de définir leurs priorités sur les plans économique, social et culturel. Cela apporte de manière concertée les éléments de réponse susceptibles de promouvoir un développement endogène. La réalisation de ces PDL est basée sur une démarche qui est à chaque étape participative. Ils constituent ensuite la référence qui permet d'orienter et d'éclairer toute intervention collective en matière de développement dans la communauté rurale. Leur élaboration permet d'éviter toute future intervention manquant de pertinence, d'harmonisation ou de support réel de la part des populations. Le processus aboutissant à la rédaction de ces plans a permis aux acteurs concernés de s'interroger sur l'échelle d'intervention pertinente de nos actions. La collecte des avis autour de la vision de cette échelle est essentielle si l'on sait que le processus de développement local présuppose au préalable la compréhension de l'identité construite autour d'un territoire. Cette identification au territoire est l'élément structurant qui permet de mener à bien la maîtrise locale de la décision et de l'action. Le rôle des cellules outils d'AQUADEV³ et, plus particulièrement, d'outils d'aide à la décision, comme les systèmes d'information géo-référencés (SIG), s'est révélé particulièrement utile.

L'examen de ces plans a révélé, d'une part, la nécessité d'une approche intercommunautaire pour réussir la planification des actions de développement et de péréquation des investissements ; d'autre part, qu'il est essentiel pour les communautés de disposer de la maîtrise des mécanismes de financement des collectivités locales si l'on veut participer à l'autonomisation de ces territoires, en s'appuyant sur le double moteur de l'initiative et de la responsabilité.

C'est ainsi qu'AQUADEV a choisi d'accompagner ses partenaires du programme "Sénégal 7" dans la mise en place d'une initiative de convergence, qui s'est concrétisée par la création d'une intercommunale par les communautés rurales appuyées. Cette initiative de convergence trouve ses fondements juridiques dans l'article 14 du code de la décentralisation sénégalais.

Ainsi, l'intercommunale et AQUADEV ont-ils décidé de transformer le subside annuel⁴ en un mécanisme intercommunautaire de financement des priorités de développement.

Le Fonds de Développement Local (FDL) a été mis en place, approvisionné avec un fonds de 92.000 euros par an.

L'ORIGINALITÉ DU FDL

Le FDL est créé et administré par les élus et les acteurs locaux. Mais sa principale originalité réside dans le fait qu'il se veut un instrument de financement pérenne du développement local. En effet, la plupart des expériences de Fonds de Développement Local ont des durées de vie limitées. Elles sont inscrites comme composantes de budgets et de projets spécifiques de coopération et disparaissent à la fin de ces projets. Au contraire, la présente expérience table sur la durée, principalement par son ancrage dans les institutions locales. Cela passe par le développement de pratiques saines d'ingénierie financière, le cofinancement, la diversification des partenaires financiers, le développement de la coopération décentralisée, la promotion des approches structurantes de développement local.

L'objectif visé est de contribuer à lutter contre la pauvreté des populations rurales cibles, à travers la mise en place d'investissements structurants et efficaces pour le développement local et le renforcement du processus de décentralisation. Il intègre quatre composantes majeures :

- l'amélioration de la démocratie et de la gouvernance locales, notamment par le développement de la participation citoyenne, une meilleure prise en compte de l'aspect genre et une implication de la société civile dans la gestion des affaires locales, allant jusqu'à l'encouragement et la capacitation du contrôle citoyen ;
- la mise en synergie des moyens d'intervention des partenaires pour la réalisation de projets structurants de développement communautaire et intercommunautaire ;
- la promotion de l'ingénierie financière locale et la formation à toutes les techniques que cela suppose ;
- l'accès aux services sociaux de base (eau, santé, éducation, etc.).

UNE DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

La démarche a abouti à la mise en place du cadre juridique, institutionnel et organisationnel du FDL sur la base des expériences des organisations, projets et programmes divers intervenant au Sénégal (notamment celles du CISV, du PAD-MIR⁵, du PNIR⁶...).

La dynamique qui a sous-tendu cet effort de participation s'est concrétisée à travers la mise en place d'un pôle scientifique qui s'est réuni chaque semaine pour amender le travail interne de la cellule du projet chargée de l'élaboration des documents de pilotage du FDL.

¹ Il s'agit des Associations Villageoises de Développement (AVD), des Groupements de promotion féminine (GPF/REFAQ), des Organisations Paysannes tels la COOPEBAS et le GIE de Gandiol, ainsi qu'un important réseau d'institutions de microfinance (IMF).

² Elaboration des Plans Locaux de Développement et de Business Plans.

³ Les programmes "Sécurité alimentaires" d'Aquadev sont structurés en cellules. Les cellules outils sont constituées de cadres et d'experts chargés de concevoir des outils de concertation et d'aide à la décision. Ces cellules sont également chargées du suivi des actions.

⁴ 23 000 euro par an et par collectivité locale pendant cinq ans.

⁵ Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural.

⁶ Programme National d'Infrastructures Rurales.

Par la suite, un atelier a été organisé sous la présidence du Président du Conseil Régional afin de partager, valider et prendre des engagements.

Ce processus a débouché sur l'élaboration de deux documents qui réglementent toutes les activités et procédures du FDL : le règlement intérieur et le manuel des procédures. Ces documents de base sont en conformité avec les textes et lois sur la décentralisation en vigueur au Sénégal. Ils précisent, entre autres, les activités de soutien du Fonds, le processus de sélection des projets soumis, les mécanismes de financement des projets, etc.

Les attributions et les modalités de mise en place des organes du FDL sont régies par le règlement intérieur. Les organes du FDL sont l'Assemblée Générale des Comités communautaires, le Conseil d'Administration et le secrétariat exécutif. L'administration du Fonds est confiée à un secrétaire administrateur. Tous les acteurs de la décentralisation et leurs partenaires y sont représentés⁷.

AQUADEV est convaincue que la réussite de la mise en place du fonds passe par l'appropriation par les populations de la dynamique même créée par la mise en œuvre du FDL. Une sensibilisation itérative et pérenne accompagne tout le processus. Cette sensibilisation a été renforcée par une formation des décideurs et des acteurs locaux en diverses matières telle que la programmation de projet, la budgétisation, la gestion de projets, la gestion et le contrôle comptable mais aussi en plaidoyer et en montage financier complexe.

C'est ainsi que la mise en place d'un fonds annuel d'un peu plus de 90.000 euros, financé par le Fonds Belge de Survie, a d'abord permis le cofinancement d'un projet intercommunautaire d'adduction d'eau pour un montant global de 151.712 euros⁸.

Encouragé et sensibilisé par cette expérience de promotion de l'ingénierie financière locale, le FDL a pu accepter de jouer d'aider les communes à bénéficier d'autres sources de financement. Ainsi, en 2006 elles ont pu ainsi rassembler 424.000 euros de la Coopération française et de l'Etat du Sénégal, à travers le projet "Initiatives de co-développement" qui s'appuie sur la participation directe d'une association d'émigrés sénégalais basée en Europe, l'association Self Help de Louga. Aussi, plusieurs autres infrastructures sociales de base ont été réalisées dans le cadre du contexte intercommunautaire de l'initiative de convergence par le biais du FDL (écoles, maternité, adductions d'eau, piste de production...).

PERSPECTIVES

La promotion de la bonne gouvernance à travers des mécanismes facilement accessibles de contrôle citoyen de l'action publique, est un principe transversal à tous les objectifs du programme "Sénégal 7".

Elle s'opère par l'établissement du dialogue et de la confiance entre les gouvernements locaux, les services publics et les autres acteurs de la société civile et garantit la transparence



(Sénégal. Forage) PHOTO : AQUADEV

dans la gestion. Cette bonne gouvernance locale a amélioré la performance du programme grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources et une meilleure identification des besoins et priorités.

Le contexte riche et complexe de la décentralisation expérimentée par AQUADEV et ses partenaires dans le cadre de l'initiative de convergence intercommunautaire et de méthodes innovantes de financement du développement local, motive l'ensemble des acteurs impliqués dans la détermination collégiale et endogène du développement local. Cependant la pérennisation du FDL reste assujettie à plusieurs facteurs, dont la diversification des partenaires financiers reste le déterminant. En effet, AQUADEV, à travers la mise en œuvre du programme, demeure le bailleur principal. Le FDL est pourtant ouvert à tous les bailleurs de fonds et le sera progressivement à toutes les sources de crédit du monde financier, grâce à l'assurance de bonne pratique d'exécution et de gestion rigoureuse et transparente des budgets. L'intervention complémentaire d'un Fonds de Garantie (FdG), à l'étude, devrait permettre aux organismes de crédit de fournir des financements à des taux acceptables pour les communautés.

L'institutionnalisation du FDL comme un instrument de l'initiative de convergence, offre un ancrage juridique et institutionnel au processus de financement des infrastructures indispensables au développement local. C'est un levier pour la structuration et le développement de la coopération décentralisée. Toutefois, sa pérennisation passera aussi par l'optimisation de la fiscalité locale qui doit garantir la diversité des recettes locales et le développement de l'économie sociale.

Il s'agira aussi de mieux définir les partenariats qu'il faudra construire avec les acteurs locaux sans retomber dans les anciens modes de coopération paternalistes et bureaucratiques. La formation dans ce sens des élus, des décideurs politiques et des gestionnaires du FDL mais aussi des techniciens des services publics a permis de développer la conscience de leur capacité à lever des capitaux, mais à condition de garantir leur bonne gestion, rigoureuse et transparente. De plus, l'autonomisation passera par l'établissement d'un lien entre tous les acteurs du développement dans des réseaux de partenariats contractuels contrôlés directement par les citoyens concernés. C'est ce qu'AQUADEV a tenté, après la phase de formation. Les résultats sont très encourageants, mais la tutelle de l'ONG est encore nécessaire. ■

⁷ Organisations Communautaire de Base (OCB), associations d'émigrés, autorités administratives et coutumières, les partenaires au développement (Projets et ONG), les services techniques déconcentrés ou décentralisés sont représentés au niveau des organes.

⁸ Il s'agit d'une action dans le cadre de la coopération décentralisée avec une intercommunale wallonne des eaux. La répartition a été de 28% pour le FDL, 6% pour les communautés rurales et populations locales et 66% pour le partenaire wallon.

→ BAOBAB. L'ARBRE QUI PRÉLUDE À LA FORÊT ?

Zoë Linardos*



(Hortense Yaméogo et Amy M'Baye dans "L'Ardoise") PHOTO : Autre Terre

Créer un lien entre des actions d'économie sociale du Nord et du Sud peut-être un moyen d'aider les associations du Sud à gagner davantage d'autonomie. La plus-value de l'économie sociale ne se limite plus alors à son contexte d'origine (au Nord) mais s'exporte (au Sud). Etant donné la nature commerciale de la relation, chacun doit y trouver son compte, et ce pas uniquement sur le plan financier... C'est ce que l'ONG Autre Terre a tenté avec son partenaire "Baobab".

Baobab est une association burkinabée. A sa création, se trouve la volonté de réaliser des actions de sensibilisation, en utilisant l'outil théâtre. Les premiers thèmes abordés sont variés, allant de la démocratie à l'excision en passant par la condition féminine et le mariage forcé. La première pièce du Baobab intitulée "Autopsie d'une démocratie" a été jouée au festival "Pleins feux jeunes" en Belgique en 1999.

L'ONG belge Solidarité Socialiste remarque alors cette mise en scène et propose de la faire tourner pendant un mois en Belgique au sein de salles communales, d'associations et d'écoles. Ce sont en effet les élections communales en Belgique et l'analyse de citoyens africains sur leur propre régi-

me politique est interpellante. A leur retour au Burkina Faso, les membres du Baobab décident de consacrer une partie des recettes (inespérées) au lancement d'une classe d'alphabétisation en milieu rural, dans le village de Villy.

"A cette époque, nous avons commencé une action qui ne devait plus s'arrêter et qui s'est même étendue" explique Fulgence Yaméogo, coordinateur de l'association. En effet, d'année en année, les demandes en matière d'alphabétisation des groupements féminins villageois ont continué à arriver. Avec cette action, Baobab ajoute une corde à son arc et devient également une ONG d'appui. Un lien se crée entre l'association, basée à Ouagadougou, et le village d'origine, Villy, près de Koudougou.

DU THÉÂTRE À L'ÉCONOMIE SOCIALE

Autre Terre est entrée en relation avec Baobab en 2002 pour mettre sur pied une création collective destinée à être diffusée en Belgique et en France. Depuis cette date, trois pièces ont vu le jour ("Les Belles-mères", "L'Ardoise" et "Le Fil") et de nombreuses tournées ont été réalisées en Europe. Les béné-

* Volontaire pour les projets "Autre Terre" au Burkina Faso (zoe.linardos@fasonet.bf). Voir aussi le site de l'ONG (www.autreterre.org).

fices de ces tournées ont été partagés équitablement entre les différentes associations –européennes et africaines– partenaires de ce projet et, dès le début, Baobab en a réinvesti une partie dans le maintien d'une classe d'alphabétisation à destination de groupements féminins du village de Villy.

Dans le cadre de ces échanges Nord-Sud, lors de sa première visite au sein du Groupe Terre à Herstal, Hortense Yaméogo, présidente de l'association, a découvert l'activité de récupération et de valorisation des textiles de l'asbl Terre. Rentrée au pays, elle convainc les membres de son association de démarrer une activité de commerce de textile de seconde main, en collaboration avec Terre. En Belgique, cette activité a permis de créer des emplois en priorité pour un public défavorisé. Pourquoi ne pas en étendre la dimension sociale au Sud ? Pourquoi ne pas tenter de faire du commerce à but social, de donner un pendant Sud aux activités d'économies sociales du Groupe Terre au Nord ?

"L'activité de commerce de vêtements de seconde main répond à un besoin de la population au Burkina. La majorité de la population n'a pas les moyens d'acheter des vêtements neufs. En même temps, démarrer une activité commerciale nous permettait de tenter d'atteindre une certaine autonomie financière. L'idée est venue naturellement de démarrer une telle activité avec l'asbl Terre avec laquelle nous partageons les valeurs" explique Fulgence Yaméogo. Sans oublier cette catégorie de la population, souvent jeune, qui ne s'habille qu'à la dernière mode européenne.

En 2003, Autre Terre a introduit un projet avec Baobab auprès de la Région Wallonne. Ce projet de deux ans est venu renforcer les activités de l'association auprès des groupements féminins (formation, petit élevage, etc.) mais a également permis au Baobab de bénéficier d'un fonds de roulement destiné à démarrer l'activité de commerce de textile de seconde main.

Une partie des bénéfices des tournées théâtrales en Europe a également été utilisée à cette fin.

Il s'agit là d'une évolution importante du Baobab qui, de troupe de théâtre et ONG d'appui, devient également acteur économique sur la place.

ET AUJOURD'HUI...

Baobab poursuit son activité de sensibilisation en utilisant l'outil théâtre. Hortense Yaméogo était en tournée en Europe fin de l'année 2006 avec la dernière création collective réalisée en collaboration avec Autre Terre et le Théâtre du Copion, "Le Fil". La troupe crée pour le moment une pièce sur le thème du micro-crédit et de l'alphabétisation, destinée à être jouée en milieu rural (en mooré).

Le travail auprès des groupements féminins en milieu rural se poursuit et s'étend à d'autres activités comme la micro-finance, la production biologique de légumes, le reboisement.

Grâce à l'activité de commerce de textile de seconde main, Baobab fait face à ses frais de structure (salaires, location, communication, etc.). De plus, en complément au projet soutenu par la Région Wallonne en cours, Baobab finance sur fonds propres trois classes d'alphabétisation supplémentaires et a contribué à la construction d'un bâtiment abritant les femmes en formation. Sur fonds propres, ils ont également créé une pièce de théâtre sur la question du partenariat (à notre demande) et contribuent financièrement à la tenue de camp-chantiers de reboisement dans le village.

Actuellement, Autre Terre travaille à l'élaboration de son nouveau programme triennal et nous discutons avec nos partenaires de son contenu. Baobab envisage de cofinancer une partie de ce programme et/ou de mener sur fonds propres certaines actions complémentaires.



(Burkina Faso. Classe d'Alphabétisation à Villy) PHOTO : Autre Terre

AUTONOMIE, INDÉPENDANCE, LIBERTÉ ?

Quand on parle d'autonomie des associations du Sud, on pense souvent à l'autonomie financière. L'autonomie de l'association se mesure généralement à sa capacité à ne plus (ou moins) faire appel à des fonds extérieurs pour réaliser sa mission, pour mener ses activités. Autre Terre, en tant qu'ONG promouvant l'économie sociale, vise l'autonomie financière des associations qu'elle appuie. Néanmoins, l'autonomie des associations du Sud doit être plus que financière.

Pour être véritablement autonome, les associations doivent également garder la maîtrise de leurs objectifs et de leurs stratégies. Au départ, l'appui d'Autre Terre se fait sur des activités déjà mises en œuvre par l'association et ses bénéficiaires. Une fois que l'on les étend, les bénéficiaires risquent d'en perdre peu à peu le contrôle, même si ces activités répondent à des besoins exprimés par ces derniers. C'est la même chose pour les membres de l'association. Aussi, avant de démarrer une nouvelle activité, les bénéficiaires, et éventuellement les membres de l'association, sont invités à suivre des formations qui leur permettront de rester en phase avec les évolutions apportées par l'ONG belge. Les échanges avec d'autres structures (partenaires ou non) font également partie de ce travail visant à conserver la maîtrise des activités. Autre Terre joue aussi un rôle important d'appui conseil auprès de ses partenaires.

Sur la question de l'autonomie technique, Fulgence Yaméogo se veut toutefois nuancé et insiste sur le fait que l'autonomie technique ne veut pas dire isolement : "On a toujours besoin d'apprendre, d'échanger avec les autres, de profiter et de faire profiter des expériences. Il ne faut pas, sous prétexte d'être

autonome se fermer aux autres". Par exemple, les échanges organisés par Autre Terre entre ses partenaires ouest africains devraient aboutir au transfert d'un savoir-faire du Baobab (outil théâtre) vers une autre ONG d'appui travaillant en milieu rural. Les associations du Sud doivent également avoir la maîtrise des outils de gestion, de promotion et de suivi des activités menées. L'association Baobab étant au départ une association culturelle, elle ne maîtrisait pas les outils de gestion d'une activité commerciale ou d'un projet. Terre a envoyé, à trois reprises, une personne diplômée d'une école de commerce pour réaliser une étude de marché et former les membres du Baobab aux outils nécessaires afin de démarrer l'activité de commerce de textile de seconde main.

Pour le projet actuellement soutenu par la Région Wallonne, un atelier de deux jours s'est tenu à Villy afin de déterminer la vision, les attentes, les craintes et les mécanismes de suivi des activités soutenues par ce projet. Une étude diagnostique, réalisée par un consultant, a mis en avant des acquis, des besoins en formation, le système de suivi nécessaire au bon déroulement des activités.

Autre Terre a également participé à une étude du COTA sur les dispositifs de suivi de projets des ONG¹. De cette réflexion sur le suivi, Autre Terre est arrivée à la conclusion qu'il est nécessaire de réaliser une construction commune de suivi entre les partenaires du Nord et du Sud. Il s'agit d'arriver à mettre sur pied un suivi concerté, d'analyser les problèmes, rechercher des solutions et rendre compte des avancées, le tout ensemble.

¹ L'étude concernant Autre Terre s'intitule "Etude du dispositif de suivi de projets de l'ONG Belge Autre Terre et de 3 de ses partenaires au Burkina Faso : Apil, Ecla et Fédération Tia Tieni."



(Burkina Faso. Balles de textile de 2^{de} main) PHOTO : Autre Terre

LE CAS DU BAOBAB

L'organisation burkinabée est arrivée à développer une activité lui permettant de regrouper des fonds pour la réalisation des activités inscrites dans son programme et qui ne trouvent pas facilement d'appuis extérieurs. En 2005, Baobab a fonctionné uniquement sur fonds propres, a couvert ses frais de structure et a maintenu une classe d'alphabétisation à Villy. Un second projet présenté par Autre Terre auprès de la Région Wallonne vient compléter les activités de l'association en milieu rural.

Fulgence Yameogo : "Ce qui est important derrière l'autonomie des associations c'est la liberté de décision qu'elle apporte au niveau des projets à entreprendre. L'autonomie des associations du Sud permet également de travailler dans une relation plus équilibrée, plus égalitaire. Les ONG du Nord et du Sud réalisant un véritable partage de moyens, de connaissances, de savoir-faire dans des projets communs".

L'approche "choisie" entre les deux partenaires a permis une réelle connaissance mutuelle, aussi bien connaissance du partenaire Sud par le partenaire Nord et inversement. La conséquence de cette connaissance mutuelle est un degré élevé de transparence qui rejaillit sur la relation. L'argent qui est mis à disposition par Autre Terre n'est pas "désincarné". Baobab sait tout ce qui est mis en œuvre pour que cet argent soit disponible pour les projets au Sud ; il connaît les personnes qui travaillent à cela en Belgique et ailleurs.

UNE RELATION ÉQUILIBRÉE

Dès le départ, la relation avec Baobab a été égalitaire, chacun apportant son savoir-faire et ses connaissances dans un projet commun.

Ce départ atypique d'une relation de partenariat va marquer les relations entre Autre Terre et Baobab dans toutes les acti-

vités menées par la suite. Imprégné de confiance, ce lien s'étend jusqu'aux échanges commerciaux avec Terre où le partage des informations est bien réel. Avec Baobab, Autre Terre entretient une relation de collaboration et de partage véritablement réciproques. Nous partageons une même vision et, pour la concrétiser, chacun apporte sa contribution, financière ou autre. Baobab a apporté un savoir-faire dans le domaine du théâtre et réciproquement. Dans ce domaine, la construction entre Autre Terre et Baobab était telle que chacun a apporté la même chose.

Le fait que Baobab ait atteint une certaine autonomie financière contribue certainement à l'équilibre de la relation.

Autre Terre est un acteur de l'économie sociale. Par ce fait, l'objectif est de parvenir, avec les partenaires du Sud, à partager cette approche particulière du développement. L'ONG vise à partager avec ses partenaires des informations, à favoriser la participation des membres et des bénéficiaires aux projets et vise l'autonomie, de gestion et financière, des structures partenaires. Les membres et bénéficiaires des projets sont impliqués dès le début dans la réflexion et l'élaboration du projet. Dans le cas du projet à Villy, une étude diagnostique a été réalisée, des ateliers ont eu lieu avec les bénéficiaires et les membres du Baobab. L'objectif de cette démarche était de répondre effectivement à des besoins locaux mais également de déceler les besoins en formation avant le démarrage des activités.

Dans sa relation avec Baobab, nous pouvons dire que ces objectifs sont atteints et que le partenariat avec cette association est un franc succès. Nous pensons qu'il serait intéressant de capitaliser cette forme particulière de partenariat, surtout dans la relation équilibrée installée dès le départ, et nous voudrions pouvoir reproduire cette expérience. Mais nous savons que ce ne sera pas simple car les relations à la base de ce partenariat sont aussi, avant tout, humaines. ■



(Burkina Faso. Sur le marché...) PHOTO : Autre Terre

→ AUTONOMISATION D'ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ET PARTENARIAT

Julie Diallo*



(Guatemala. Réunions de membres de CIACRI) PHOTO : Volens America

Interroger le concept d'autonomisation revient à questionner les relations de partenariat. Or, peut-on envisager d'autonomiser un partenaire ? Est-ce souhaitable ? Est-ce possible ? Quels en sont les enjeux aujourd'hui ?

Il existe autant de processus d'autonomisation que de contextes et de domaines d'action. Les interprétations du concept sont multiples. Certains la voient comme l'aboutissement d'un sevrage, d'autres comme la garantie de la pérennité d'une action de développement, ou encore comme la fin du partenariat. Chaque conception correspondant aux "cultures d'entreprises" des entités qui, au Nord comme au Sud, cristallisent des enjeux propres à leur histoire.

A nos yeux, l'autonomisation est un processus permettant à différents acteurs/partenaires de négocier les règles du jeu auquel ils participent ; un processus auquel il faut penser dès la conception d'actions de développement. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille le programmer, prévoir son aboutissement au point de l'enfermer dans un carcan, au risque de le rendre inadéquat au regard des spécificités du contexte. Si ce processus ne doit pas être pensé comme un but en soi, il doit néanmoins être souhaité, mûri et conçu/préparé par les différents acteurs concernés.

AUTONOMISER QUOI ?

On peut envisager d'autonomiser un projet ou une action. Ce sont des processus qui s'inscrivent dans un temporalité et des espaces sociaux limités (coûts, durée, localisation, intervenants, bénéficiaires, actions spécifiques). Il est naturel et même souhaitable qu'on l'aborde en termes de durabilité et de viabilité de manière à anticiper autant que possible le moment où l'action sortira de ce cadre, qu'on la prépare à s'émanciper. C'est moins évident si l'on se réfère à un partenariat. En effet, pourquoi arrêter de travailler ensemble tant qu'il reste des intérêts communs à le faire ? Le partenariat renvoie à une temporalité et à des espaces sociaux plus vastes que ceux du projet. Même s'il l'ont admet qu'il doive se matérialiser à travers des projets pour se conformer à des exigences de financement, idéalement, le partenariat est le résultat d'une rencontre, de débats entre deux ou plusieurs entités. L'objectif initial est de créer un lien, pas forcément égal, mais pour le moins complémentaire. Ce qu'on vise, c'est la création de réseaux, la mise en commun d'objectifs à réaliser. Le processus d'autonomisation, ne peut être perçu comme la fin ou encore un aboutissement de tels réseaux, ces derniers ayant vocation à se propager entre divers acteurs et à s'étendre dans le but d'amorcer un changement social.

* Diplômée en sociologie, stagiaire au COTA.

Parler d'autonomisation dans ce cas, équivaudrait à adopter une vision figée et neutre du développement qui, en cassant les réseaux, individualiserait les différents acteurs impliqués.

AUTONOMISER POURQUOI ?

A-t-on de bonnes raisons d'autonomiser ? C'est la dimension financière qui, dans un premier temps, conditionne trop souvent le processus d'autonomisation, de son évocation à sa réalisation. Quand l'autonomisation d'un projet ou d'une action de développement est une des réponses données à la fin du financement d'un projet, celui-ci risque de se réaliser dans l'urgence et n'a pas toujours le temps de mûrir, de susciter une réflexion suffisante entre les intervenants. De plus, il n'a pas le temps de se mettre en place. On omet de se demander si toute action de développement a vraiment vocation à être autonomisée, si les échanges et les relations qui lui étaient nécessaires ou qu'elle a suscités n'ont pas de raison de perdurer.

C'est la nature des partenariats, leur raison d'être qui sont du même coup interrogés ici. C'est d'autant plus vrai que les conventions de partenariat sont devenues pour la plupart des bailleurs de fonds une condition sine qua non de recevabilité des programmes. Dans un contexte où, en quelques années, le nombre d'acteurs impliqués dans la coopération au développement a explosé, où l'offre de partenaires potentiels a considérablement augmenté, les considérations financières ne l'emportent-elles pas sur les autres motivations d'une relation de partenariat ?

Se donne-t-on suffisamment le temps de se connaître, de peser le pour et le contre de l'engagement, de négocier de

vrais intérêts communs, de convenir ensemble de points durables de collaboration ?

Comment une relation superficielle pourrait-elle subsister une fois que les cordons de la bourse se referment ? Il n'est pas étonnant qu'au terme des processus d'autonomisation, les partenaires se sentent mutuellement frustrés ou trahis. On aura beau avoir pris toutes les dispositions possibles pour que le projet puisse perdurer matériellement, ses promoteurs se heurteront toujours à la difficulté de concilier leurs intérêts ou leurs opinions sur les objectifs à poursuivre, les suites à donner aux efforts accomplis, les méthodes et les approches dont il faut tirer profit...

AUTONOMISER COMMENT ?

Il n'y a pas de recette universelle d'autonomisation. La problématique de l'autonomie ne peut être traitée de manière générale et globale. Au contraire, elle a trait aux fondements et valeurs essentielles de chaque organisation.

En outre, la question ne se pose pas de la même manière suivant le degré d'organisation et de structure de la société civile d'un pays. En Amérique latine, par exemple, où les projets d'exécution directe sont plus fréquents et plus anciennement promus en comparaison à d'autres régions du monde, l'autonomie dans la décision ou dans la mise en oeuvre d'actions de développement est un fait bien souvent établi. Ce n'est pas un objectif à réaliser.

Des organisations du Sud issues d'une société civile organisée, structurée et dynamique, seront plus à même d'influencer les termes des partenariats qu'ils concluent.



(Guatemala. Un magasin financé par le coopérative CIACRI) PHOTO : Volens America

Le contexte, les mobiles, la nature et les termes d'un partenariat vont également influencer la conception et la réalisation d'un processus d'autonomisation.

Encore une fois, le "comment autonomiser", nous renvoie à une réflexion sur les termes du partenariat. Cela contribue-t-il au renforcement des organisations de la société civile, en développant des liens "horizontaux", des interactions entre les différents acteurs autonomes ? ou, au contraire, cela contribue-t-il à entretenir, voire renforcer des relations "verticales" ?

Si les partenariats étaient, pour reprendre la terminologie de Jacques Caioulette, des "espaces de médiation"¹, censés permettre aux acteurs de communiquer entre eux, de construire une appartenance commune, et de mettre en place des actions permettant aux populations d'avoir un certain pouvoir politique, économique et social, la question de l'autonomisation ne se poserait même pas. Il serait plus important de savoir comment instaurer et cultiver l'interdépendance.

Or pour l'instant, ce n'est pas la priorité. On se préoccupe davantage de faire en sorte que les partenaires du Sud acquièrent les outils, le vocabulaire, les formations nécessaires pour solliciter seuls de nouveaux bailleurs et partenaires. En somme, il s'agit de gagner le droit de "choisir sa dépendance".

FREINS À L'AUTONOMISATION

Bien qu'elle soit idéalement présentée comme souhaitable, on peut se demander s'il n'y a pas une certaine résistance à faire progresser la réflexion sur l'autonomie et le partenariat en général. Au Sud comme au Nord, les acteurs de la coopération sont de plus en plus nombreux (Communes, collectivités locales, syndicats, ONG, autres associations, entreprises, fondations privées...). A certains égards, malheureusement, au regard des possibilités restreintes de co-financement, cela a quelque peu tendance à instaurer un climat de concurrence en raison duquel les partenaires du Nord seraient réticents à voir leurs interlocuteurs du Sud, de plus en plus compétents et amenés à embrasser des domaines de compétences de plus en plus larges, à se lancer dans des partenariats multiples. L'ONG du Nord, ne conserverait plus son statut d'intermédiaire privilégié avec les bailleurs de fonds.

Accepter l'autonomie du partenaire du Sud, aux yeux de certaines ONG du Nord, c'est encore prendre le risque que le projet dans lequel elle a investi prenne d'autres orientations que celles initialement fixées. Cela est parfois vécu comme un échec, d'autant que sa réputation est en jeu.

Au Sud, même si l'autonomie d'action, de décision est exigée et revendiquée, elle suscite également des craintes certaines quant à la pérennité de certains acquis comme la sécurité des salaires, la régularité des financements, la solidité de certaines alliances...

LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS : UN AUTRE FREIN ?

Une certaine similitude apparaît entre la littérature sur la problématique de l'autonomisation et celle, plus récemment traitée, du "renforcement des capacités". Les deux se confondent souvent tant par les méthodes, les limites, les mises en garde et les objectifs visés. Pourtant ce n'est pas tout à fait la même chose.

Comme on parle d'autonomie financière, d'autonomie technique, on conçoit le renforcement des capacités au niveau de l'organisation, au niveau financier d'une structure.

Quand le processus d'autonomisation est vu comme la garantie de la pérennité et de la viabilité d'une action, celui du renforcement des capacités est perçu comme une première étape vers l'autonomisation, visant à renforcer un secteur bien précis de cette même organisation.

Alors que l'autonomisation renvoie à une vision globale du fonctionnement d'une structure, le renforcement des capacités renvoie à une fragmentation, et un traitement individuel des différents secteurs de cette structure.

A l'issue d'un processus d'autonomisation d'un projet de développement, l'entité autonomisant et l'entité autonomisée, sont en position de réfléchir sur les problèmes rencontrés, de repenser les termes du partenariat, de se questionner sur la conception que chacune d'elles a du développement.

Le renforcement des capacités, quant à lui, fait penser à un processus toujours inachevé, dont l'objectif ultime, l'autonomie, n'est pas présentée comme la ligne directrice.

Si le renforcement des capacités est vu comme le moyen de rendre une entité autonome, les deux acteurs en présence n'ont plus le même poids dans ce processus. On focalise son attention sur la structure autonomisée, qui aura acquis assez de compétences pour être autonome ou le contraire. D'une certaine manière on perd de vue l'objectif.

Ainsi, le renforcement des capacités ne permet pas, de manière aussi claire, aux acteurs de repenser leurs modes d'actions, leur conception du développement et les termes du partenariat qui les unis. En effet, il y a toujours quelque chose à renforcer. Cela crée un lien de dépendance. S'il est réciproque, pourquoi pas ? Mais dans les faits, en "étirant" le processus d'autonomisation, par les diverses phases du renforcement des capacités, l'entité autonomisant conserve son rôle de mentor.

En voulant mettre l'accent sur le renforcement des capacités, est-ce qu'on n'a pas tendance à faire de l'autonomie une question uniquement technique ? Est-ce que ce n'est pas un moyen commode d'éviter d'aborder les enjeux de pouvoir inhérents au partenariat ? ■■

¹ Jacques Caioulette estime qu'on peut concevoir le partenariat selon trois espaces sociaux différents : un lieu de conflit, mettant en présence des acteurs aux cultures et intérêts différents ; un lieu de négociation, il s'agit de l'espace symbolique minimum commun dans lequel les discours des différents acteurs seront négociés afin d'amorcer une action commune ; un lieu de médiation (à la fois le but visé et le moyen utilisé par l'action partenariale). (2001). "Pratiques de partenariat, pratiques d'articulation identitaire et mouvement communautaire", Nouvelles pratiques sociales, 14 (1), p. 81-96.

Par multiplication des acteurs "légitimes" du développement, nous faisons référence à la diversité actuelle des acteurs du développement (commune, entreprise privée de consulting,...) et à leur accès aux fonds alloués au développement.

→ COMMENT DEVENIR INUTILE ?

Kondjoa Tankoano*



(Burkina Faso) PHOTO : ICODEV

En 1985, Air Secours International (ASI) ouvre sa première mission au Burkina Faso à Bogandé (région de Gnagna). C'est d'abord uniquement une ONG d'actions de secours d'urgence. En 1996, elle devient "Actions de Solidarité Internationale". Elle conserve une partie de ses actions humanitaires, mais se spécialise dans l'appui d'actions d'autopromotion des communautés villageoises. Une de ses préoccupations principales est de "devenir inutile". C'est le début d'une réflexion qui aboutira en 2000 à la création d'une structure autonome : l'Initiative Communautaire pour le Développement (ICODEV).

Que recouvre le slogan "devenir inutile" ? Pendant dix ans l'équipe française s'efforce de le relayer auprès de l'équipe burkinabée mais on ne tombe pas d'accord sur ce que cela signifie et implique exactement. Plusieurs réunions de concertation sont nécessaires pour établir en définitive qu'il s'agit de désolidariser les destins des deux structures. Quelle que devienne la situation de l'ASI France, l'action au Burkina Faso doit être pérennisée et reposer sur un noyau de décision local. Dès 1990, l'ASI entame en collaboration avec la Fondation de France une réflexion sur la manière de devenir inutile et en clarifie les modalités. Des réunions de concertation mensuelles

permettent d'établir un processus recoupant trois objectifs :

- Avoir du personnel responsable autochtone,
- Avoir des projets autonomes financièrement,
- Mettre en place une structure associative autonome.

PENSER L'AUTONOMISATION

En 1997, un consultant, Yannick Lassica, est désigné pour réaliser une évaluation prospective de ce processus. Son travail fait apparaître que les velléités d'indépendance des Burkinabés et la volonté d'effacement d'ASI France ne suffisent pas. Autonomiser une mission est une démarche compliquée. De nombreuses questions se posent qui réclament des réponses claires :

- L'autonomisation concerne quoi ? L'organisation ? La conception de projet ? La capacité d'entreprendre des actions ? Le suivi des activités ? Leur financement ?...
- L'autonomisation par rapport à qui et à quoi ?
- Quelles capacités/compétences/responsabilités nouvelles cela implique-t-il de disposer pour l'équipe burkinabée ?
- Quelle relation construire entre la France et le Burkina Faso ?
- On veut développer des partenariats, mais comment ?

* ICODEV (icodev@fasonet.bf)

On penche en définitive pour "une réelle autonomie et un partenariat au service d'un projet librement partagé". Pour y parvenir, Yannick Lasica, suggère l'élargissement du réseau de partenaires, l'établissement d'un système d'informations et de connaissances, ainsi que la réalisation préalable d'un travail de collecte et d'analyse des expériences réussies et échouées d'autonomisation.

De 1998 à 1999, une stagiaire, Alexandra Melle, mène une étude sur les systèmes de financement et les possibilités d'évolution institutionnelle dans une perspective d'autonomisation. Ce travail permet de :

- clarifier les principes conditionnant l'autonomie financière des ONG (gestion des ressources extérieures et mobilisation des ressources propres) : la transparence dans la gestion des ressources et le respect des contrats de financement et d'exécution ;
- dresser une liste des opportunités concrètes de financement pour la nouvelle structure burkinabé : la diversification des bailleurs de fonds locaux et le développement institutionnel de la structure ;
- imaginer sept scénarios possibles au processus d'autonomisation et de sa finalité :
 - **Scénario 1** : association burkinabée, à but non lucratif, accédant au statut d'ONG,
 - **Scénario 2** : bureau d'étude SARL,
 - **Scénario 3** : association burkinabée à but non lucratif ou ONG se transformant partiellement ou intégralement en bureau d'étude,
 - **Scénario 4** : plusieurs associations à but non lucratifs et /ou plusieurs bureaux d'études en fonction des domaines d'intervention (santé, élevage, organisation, formations des organisations paysannes),

- **Scénario 5** : ONG française avec une structuration locale importante et des ressources humaines issus des salariés d'ASI Burkina,
 - **Scénario 6** : structure burkinabée, cependant, l'ONG française reste au Burkina pour mener d'autres activités et apporter un appui institutionnel à la structure burkinabée,
 - **Scénario 7** : structures séparées mais partenaires ;
- souligner les atouts et contraintes, dans une perspective d'autonomisation, de l'ASI-Burkina (cf. plus bas).

PRINCIPES D'ACTION

A l'issue de ces études, tous les membres auront pu exprimer leurs inquiétudes et affirmer leur engagement personnel dans le processus d'autonomisation. A l'issue de cette réflexion, les éléments suivant ont pu être dégagés :

- le souci de continuité de l'action et le besoin d'un fondement collectif ;
- le respect de la philosophie de l'association (en concertation avec les deux partenaires) ;
- une volonté de survie en tant qu'association ;
- une volonté de perdurer en tant qu'association de développement ;
- un engagement partagé pour la réussite du processus ;
- une dynamisme, une capacité de projection, une certaine mobilité (au niveau géographique et professionnel) ;
- la question des financements doit être résolue en tenant compte des difficultés et des conséquences ;
- le maintien de la cohésion au sein de l'association ;



(Burkina Faso) PHOTO : ICODEV

- la nécessité de tirer profit des atouts liés à l'expérience (structuration, compétence...),
- la préservation des intérêts des salariés
- le danger de récupérations et les dérives éventuelles.

Après avoir étudié les avantages et inconvénients des sept scénarios en tenant compte des critères préalablement définis (finalité/financement/dérives/continuité/efficacité/stratégie) et après avoir schématisé ceux-ci afin d'avoir une vue d'ensemble, l'équipe a opté pour le premier scénario.

DES GROUPES DE BASE IMPLIQUÉS DANS LE PROCESSUS D'AUTONOMISATION

Dans le but d'enrichir la réflexion sur le processus d'autonomisation de la mission d'ASI Burkina, les groupes appuyés par cette même structure ont pris part au débat. On ne pouvait pas parler d'autonomie d'ASI-BF sans parler de celle des comités de gestion, des groupements villageois d'éleveurs qui constituent les groupes de base avec lesquels ASI- BF travaillait déjà sur le terrain. Ces derniers devaient comprendre les enjeux autant sur le plan organisationnel que décisionnel, ainsi qu'en termes de capacité de recherche de financement et d'entreprise d'actions. Ces acteurs ont exprimé leurs préoccupations et se sont exprimés dans les termes suivants :

- **les attentes** : aider les groupes appuyés à devenir autonomes financièrement, avoir les compétences et les techniques nécessaires à la recherche de partenaires ;
- **la forme organisationnelle** : acquérir un statut d'ONG, maintenir le contact avec la France, avoir un coordinateur national, développer des volets techniques, faire une assemblée générale ;
- **leurs contributions** : planification/ formation/ mobilisation des ressources ;
- **leurs limites** : manque de moyens financiers/ manque de compétences techniques ;
- **leurs conseils** : maintien des relations ASI-France /recherche d'autres partenaires/ processus d'autonomisation progressive / choisir des dirigeants honnêtes dévoués ayant le sens de la cohésion et de la responsabilité.

CONCRÉTISATION

Comme prévu dans son plan d'action, l'année 2000 a commencé par la mise en œuvre de la nouvelle structure ICODEV. Au sein de l'équipe, il a fallu procéder à des examens de conscience. Des remaniements ont dû être effectués, afin de centrer de plus en plus l'intérêt des membres de l'ICODEV sur la survie de la structure et surtout sur le développement communautaire.

C'est aujourd'hui une association nationale à but non lucratif régie par la loi 10 /12 ADP du 15 décembre 1992 régissant les associations d'utilité publique au Burkina Faso. Elle possède maintenant une vocation permanente : servir le développement communautaire et faire la promotion du développement humain à travers :

- un renforcement des capacités organisationnelles, techniques, financières et institutionnelles des communautés,
- leur implication et la participation à tous les niveaux d'orientation, de décision et d' action.

ICODEV est constituée d'une Assemblée Générale, d'un conseil d'administration, d'un conseil consultatif, d'une commission finance et d'une structure exécutive chargée de la mise en œuvre des actions envisagées. Cette dernière est composée de cinq projets (cf. ci-dessous), d'une équipe d'animation pluridisciplinaire, d'une cellule de Suivi /Evaluation, d'une administration et d'une coordination.

LES PROJETS D'ICODEV

- **Le projet Santé** met en œuvre l'initiative de Bamako¹ avec la population et en collaboration avec les Comités de Gestion Des Aires Sanitaires (COGES) par :
 - la mobilisation sociale,
 - l'organisation mise en place des structures communautaires de santé,
 - la construction et la réhabilitation des infrastructures sanitaires et hydrauliques villageoises,
 - la promotion de la nutrition, des mutuelles de santé, de la santé maternelle,
 - la sensibilisation sur les IST/VIH SIDA.
- **Le projet Appui aux agro-pasteurs** intervient dans la filière élevage et notamment dans l'embauche conduite par les membres des Groupements Villageois d'éleveurs (VGE) :
 - la formation en techniques diverses (embouche, culture des foins...),
 - l'appui à la commercialisation ,
 - l'organisation des journées de ventes d'animaux.
- **Le projet Appui à l'organisation et à la formation** renforce les capacités des acteurs du développement et assure les formations dans ce sens. De plus, il gère l'alphabétisation et le suivi des activités génératrices de revenus.
- **Le projet Appui à l' autonomie institutionnelle et financière d'ICODEV** assure la pérennité des actions entreprises en matière de développement, renforce la capacité d'autofinancement de l'association pour diminuer sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur.
- **Le projet Appui à la gestion du terroir** gère rationnellement les ressources naturelles dans un processus de développement multisectoriel, participatif et décentralisé au niveau des villages.

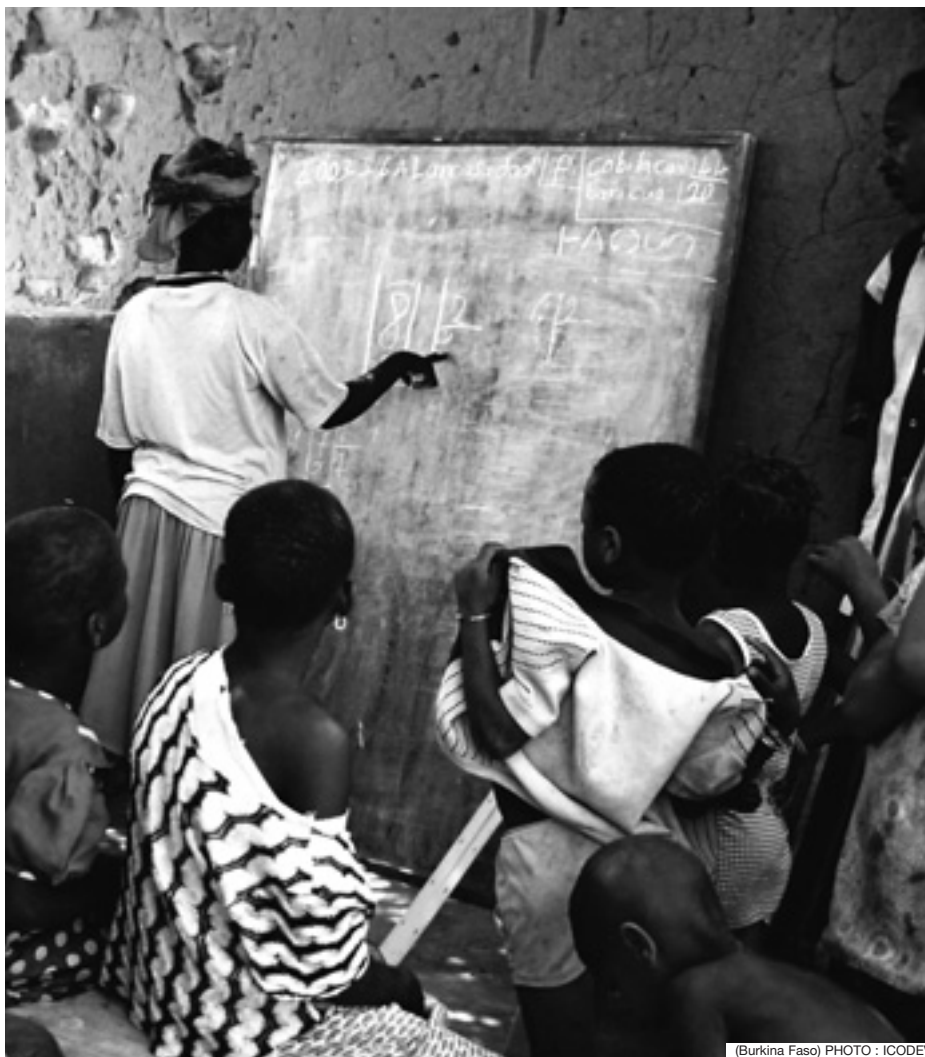
PLUS DE MOYENS ET DE RESSOURCES

ICODEV estime être aujourd'hui parvenu à une véritable autonomie tant sur le plan institutionnel qu'en ce qui concerne la prise de décision. Elle se considère comme l'égal de l'ASI.

Sur le plan financier, elle dépend néanmoins encore partiellement de cette dernière qui lui sert d'intermédiaire auprès de certains bailleurs institutionnels et privés, comme par exemple l'hôpital de Neuchâtel pour la construction d'infrastructures sanitaires ou Médecin du Monde (section de Lorraine) pour un projet d'appui à la santé maternelle.

L'ASI continue d'intervenir dans le suivi des activités de projets pour lesquels elle a servi d'intermédiaire, comme par exemple le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) français ou Union européenne qui exigent la caution d'une ONG française.

¹ En 1987, lors du 37^{ème} comité régional de l'OMS se réunissant au Mali, les ministres de la Santé africains ont voté la résolution désormais connue sous le nom d'Initiative de Bamako. Cette déclaration d'intention prône le recouvrement des coûts et la participation communautaire. La communauté s'implique en prenant en charge son système de soins.



(Burkina Faso) PHOTO : ICODEV

De son côté, l'association burkinabée a pu élargir ses partenariats locaux. Ainsi, le Secours Populaire Français finance-t-il la construction de centres permanents d'alphabétisation fonctionnelle ; l'ONG suédoise Diakonia, le renforcement des capacités des groupes de base et la mise en place d'une radio ; Soroptimiste International, la dynamisation des cellules de santé villageoises... Un dossier a été rédigé en collaboration avec l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) pour un projet concernant la nutrition au niveau communautaire. Des financements ont encore été obtenus de la part de l'UNICEF pour mettre en place des mutuelles de santé. ICODEV a encore obtenu des contrats de prestation de service avec :

- le Programme National de gestion des terroirs (PNGT) de la province de Gnagna, pour créer des commissions villageoises de gestion des terroirs (CVGT) aujourd'hui devenus comités villageois de développement (CVD), mettre en place diagnostics participatifs, des plans de gestion des terroirs et l'alphabétisation de leurs groupes de base ;
- PREST (Pistes rurales de la Région de l'Est), pour un travail d'intermédiation sociale visant la mise en place des pistes ;
- la fondation Jean Paul II, pour assurer la formation continue des groupes de base et du personnel de ICODEV, la coopération luxembourgeoise pour la construction d'un magasin...

Cette diversification des partenaires financiers et techniques, a sensiblement amélioré la mobilisation des ressources et étendu l'espace d'activité de l'association. Les relations entre l'ASI France et l'ICODEV également en ont bénéficié.

LA COMMUNICATION ENTRE PARTENAIRES

ICODEVet ASI France partagent leurs expériences et réfléchissent ensemble à l'évolution de leurs structures respectives, de leurs projets, de leur vie associative. Ils s'échangent des conseils sur la documentation utile à leurs initiatives.

Sur le plan institutionnel, on ne peut pas considérer que depuis l'émancipation de l'ICODEV, il n'y ait jamais eu de crise ou que des divergences aient éclaté entre les deux structures. Par contre, des problèmes de communication se sont posés au début. Ils ont pu être surmontés peu à peu par le soin particulier apporté à l'entretien d'un dialogue permanent entre les différentes missions d'ASI France au Burkina Faso. Des semaines de réflexion sont organisées chaque année en France au Cameroun ou au Burkina pour échanger sur des thèmes précis et dresser le bilan des activités. ■■

→ L'AUTO-SUFFISANCE DE PETITES ORGANISATIONS DE BASE EN AMÉRIQUE LATINE. TÉMOIGNAGES.

*Volens America**



(Nicaragua. Atelier d'agriculture). PHOTO : Volens America

Afin de conserver une certaine indépendance économique, mais aussi politique, de nombreuses organisations de base et des ONG ont choisi la voie de l'autofinancement. Toutefois, développer des activités auto-suffisantes suppose un niveau élevé d'organisation et le succès n'est pas garanti. Comment se diriger vers une stratégie d'autofinancement ? Quelles étapes franchir en termes d'organisation, de gestion, de formation et de commercialisation ?

Volens s'est préoccupé de ce thème et a ouvert une plateforme d'échange d'outils, de réflexions et d'expériences ouverte à ses partenaires acteurs sociaux d'Amérique latine¹. La première partie du présent article en reprend les témoignages les plus parlants, la seconde énonce les principales conclusions et recommandations qui en découlent.

LE CENTRE JUVÉNILE "LOS PIPITOS" DE ESTALÍ (NICARAGUA)

Los Pipitos est une association civile sans but lucratif de parents dont la famille compte des enfants handicapés. Pluraliste et apolitique, elle est fondée en 1987. En 1989, un groupe de parents de la municipalité d'Estelí, inspirés par les objectifs de l'association, commencent à s'organiser afin de l'intégrer. Ils parviennent à créer en 1990 la section de Los Pipitos – Estelí. Aujourd'hui cette section compte 500 affiliés actifs, pour approximativement 1000 inscrits.

L'Union européenne et les organismes allemands de coopération internationale CBM y EIRENE accompagnent l'association et ont financé le projet "Centre Juvénile", réalisé entre 2000 et 2004.

L'Objectif principal de ce projet est de former, dans un centre auto-suffisant, des jeunes garçons et filles de plus de quatorze ans, souffrant ou non d'un handicap, à développer des attitudes personnelles (plus particulièrement sur les aspects socio-affectifs, éducatifs, de travail, économique, culturel et sportif) et des compétences professionnelles pouvant contribuer à leur pleine intégration dans le monde du travail et dans la société en général.

Le centre peut accueillir en permanence 60 jeunes, dont 80% handicapés (retard mental, problèmes auditifs, spina bifida, trisomie 21, paralysie cérébrale, microcéphalie, dystrophie musculaire, hydrocéphalie, autisme, schizophrénie et hyperactivité). A l'objectif énoncé plus haut s'ajoute celui de chercher à renforcer les lignes de production de biens et de services dans les ateliers du centre, en tenant compte des aspects pédagogiques, du processus d'apprentissage et de la rentabilité du centre. L'initiative est unique au Nicaragua puisqu'elle consiste à s'impliquer dans le travail avec des personnes handicapées, en fournissant des produits utiles aux méthodes éducatives et en utilisant de manière rationnelle les ressources naturelles.

* Volens est une association sans but lucratif qui travaille dans le domaine de la coopération au développement et suit près de cent projets en Amérique latine.

¹ (<http://www.volensamerica.org>). Voir, dans la boîte à outils, dans l'espace des thèmes de réflexion, en haut à droite de la première page du site.

Les activités proposées aux jeunes sont variées : séchage de bois, service de traiteur pour des événements, école d'espagnol, artisanat avec la fabrication de bougies, de cartes, de jouets et d'articles en bois, production d'engrais biologique (sur la base du Lombri-Humus), boulangerie, savons thés et infusions.

Un(e) jeune qui souffre d'un handicap peut rester de 2 à 4 ans. Il n'entre pas dans la politique du centre d'y faire travailler les jeunes après leur sortie. L'idée est, qu'après être passés par le centre, et sauf cas particuliers et ponctuels, ils puissent s'intégrer eux-mêmes dans des activités extérieures.

27 personnes s'occupent directement des jeunes, y compris le personnel enseignant et administratif. Ce personnel est aidé par des bénévoles locaux ou étrangers.

Pour parvenir à l'indépendance financière, le Centre emploie temporairement deux charpentiers professionnels. Ils fabriquent du matériel pédagogique, des jouets et des fournitures scolaires en bois. Ils ne font pas partie de l'équipe fixe du centre, mais travaillent à la demande et sont payés à la pièce réalisée. D'un autre côté, six professeurs donnent des cours d'espagnol seconde langue à des étrangers dans une école d'espagnol située dans les locaux du Centre. L'école d'espagnol est l'activité qui rapporte le plus (25% des revenus), suivie par l'atelier de menuiserie, la confection de bougies, la cuisine et la boulangerie. A l'heure actuelle, le centre est autofinancé à 57% (soit 136800 USD sur un budget total de 240000 USD). La différence est constituée des apports de CBM et EIRENE. A l'horizon 2010 le centre souhaite s'autofinancer à hauteur de 75%. Ce qui ne sera pas facile. Faire produire des jeunes handicapés durant leur période d'apprentissage est en soit un tâche complexe. Mais en plus, chaque année de nouveaux sont accueillis tandis que les plus capables de s'intégrer dans le monde du travail s'en vont.

Dans la mesure où l'objectif éducatif doit rester prioritaire, il ne serait pas raisonnable de viser une complète autosuffisance. David Valdivia, directeur du centre, considère que le rôle du Gouvernement central du Nicaragua est très important. Le ministère de l'Education soutient et finance l'éducation des jeunes Nicaraguayens sans handicap, mais il fait très peu pour l'éducation des handicapés. Si le gouvernement central payait le salaire des éducateurs de jeunes handicapés, le centre juvénile pourrait assumer le reste des dépenses (maintenance, fonctionnement des ateliers, paie du personnel non éducatif, nourriture, etc.).

CIACRI, COOPÉRATIVE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT (GUATEMALA)

Tout a commencé avec le CAPAI, le centre de coordination des associations productives d'Ixcán. Ce dernier a vu le jour en novembre 2000, à l'initiative de quatre associations d'agriculteurs qui, lassées de voir fondre leurs fonds de roulement, souhaitaient compenser leur lacunes en matière de gestion d'entreprise et d'autosuffisance financière.

Pour les y aider, elles ont sollicité auprès de Volens l'envoi d'un coopérant au profil d'économiste. Deux coordinateurs ont été engagés et dès juin 2002 les activités ont pu commencer : mise en place d'une structure d'organisation fonctionnelle, formation des points de vue organisation, administration, informatique, comptabilité, plan d'affaires.

Du 1er juin 2002 au 30 juillet 2003, une cotisation de 1.000 quetzales (130 US\$) a été fixée pour les associations membres et un fonds de 60.000 quetzales (7.800 US\$) a été constitué pour couvrir les frais de fonctionnement du CAPAI. A partir de

la deuxième année, du 1er juin 2003 au 30 décembre 2005, les associations membres payaient une cotisation de 1.600 quetzales (205 US\$) et le CAPAI fournissait des services de consultation à d'autres organisations d'agriculteurs non membres du CAPAI pour couvrir les frais de fonctionnement.

Sept associations membres se sont jointes au CAPAI. Au moment de payer les cotisations pour son fonctionnement, quatre n'étaient pas d'accord car elles venaient au CAPAI pour y trouver un pont qui leur apporterait un financement externe, tout le contraire de l'objectif poursuivi. Elles ont donc renoncé et aujourd'hui, ces organisations ont disparu faute de donations suffisantes. Trois autres associations, qui avaient comme activité principale l'apport de crédits à leurs membres, ont accepté de payer la cotisation : une association de femmes quant à elle fonctionne encore avec un financement externe qui finit par disparaître et deux autres qui fonctionnent sans financement externe et couvrent leurs frais de fonctionnement grâce aux services qu'elles fournissent à leurs membres.

Ces deux dernières rescapées disposent d'un personnel compétent en gestion d'entreprise, mais à un moment donné, faute de capitaux suffisants, elles se trouvent dans la situation de ne pouvoir couvrir les demandes de crédits sollicitées par leurs membres. Elles décident alors de former une Coopérative intégrale d'Epargne et de Crédit. Le 28 juin 2005, le CAPAI disparaît et une Coopérative d'Epargne et de Crédit est constituée : "La Reinita de Ixcán" à responsabilité limitée, CIACRI, R.L., avec 29 associés.

C'est une entreprise économique dont les services sont aussi bien destinés aux membres qu'aux non-membres. L'objectif est de percevoir les placements courants, épargne jeunes, etc. et à terme fixe des membres, leur fournir des crédits fiduciaires, à garantie et hypothécaires, ainsi que divers autres services à la demande (services comptables en informatique, rédaction de textes, etc.).

Les associés paient les traites de leurs crédits. L'argent prêté est constitué des placements de ces mêmes associés. La coopérative grandit elle aussi et, si les associés gèrent bien les crédits qui leur sont concédés, ils gèreront bien les revenus de la Coopérative. Les services fournis permettent également de générer des revenus et de pouvoir couvrir les frais de fonctionnement.

CIACRI a débuté le 28 juin 2005 avec 29 associés. Le 25 août 2006, ils étaient 61.

INACOP, une institution du gouvernement qui fournit conseils et services de suivi et d'accompagnement aux coopératives, a réalisé une évaluation de la coopérative. Celle-ci a été cataloguée comme la meilleure au niveau de la municipalité d'Ixcán, sur tous les aspects, tant pour l'organisation, l'administration que la gestion et la viabilité.

Au sein de la municipalité d'Ixcán, département du Quiché (Guatemala C.A.), les institutions donatrices ont constitué plus de 25 organisations d'agriculteurs. Un certain comportement paternaliste et assistanciel a longtemps perduré. Des millions de quetzales ont été investis mais cela n'a débouché sur des résultats que lorsqu'elles disposaient d'un financement externe. Actuellement, ces organisations ont pour la plupart disparu, et celles qui existent encore et qui disposent d'un financement externe sont également vouées à la dissolution. Grâce au travail réalisé par le CAPAI avec l'appui de VOLENS, il a été possible de démontrer que les agriculteurs peuvent être indépendants.

Le résultat de tout ce processus est la Coopérative d'Epargne et de Crédit. Aujourd'hui elle fonctionne bien, sans financement externe et sans coopérant.

LE RÉSEAU DES FEMMES DÉVOUÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE MONT-ORGANISÉ (HAÏTI)

Haïti, république la plus pauvre du nouveau monde, est aussi l'un des pays les plus "aidés" de la région. On y trouve un nombre incalculable d'ONG et organismes internationaux. Des pancartes annoncent tous les cinq mètres la création d'une école, la restauration d'une route ou le lancement d'un quelconque nouveau programme de développement. D'autre part, lorsque le regard se porte plus loin, il s'avère que l'école n'est pas en service, la route impraticable, le programme un fantôme.

L'analyse des causes de cet état de fait est bien complexe. Néanmoins il me semble clair que l'une des clés de la réussite d'un projet de développement, quel qu'il soit, c'est sa réelle appropriation par la population bénéficiaire. C'est sur ce principe de base, souvent cité, rarement concrétisé, qu'ont été jetées les bases d'un projet de production de savons dermatologiques, sirop anti-grippal et menthol.

L'idée était bonne : personne ne produit de savon sur place, les gens auront toujours besoin d'en acheter, de nombreuses personnes souffrent de maladies de la peau ; les membres de l'organisation des femmes pour le développement de Mont-organisé sont pour la plupart des commerçantes et donc à même d'écouler la production. Tous les produits de base étant disponibles sur place et le processus ne nécessitant qu'un minimum de matériel et de capital, il ne leur manquait qu'une formation technique.

Un échange éminemment pratique, programmé avec un formatrice, a permis une excellente assimilation et appropriation du processus d'élaboration des savons. Le procédé est extrêmement simple, leur permettant ainsi de le maîtriser très rapidement et même d'y apporter des innovations intéressantes après quelques productions. La principale difficulté concernait, et concerne sans doute toujours, la gestion financière de l'activité : comptabilité claire et publique, répartition équitable des bénéfices, bonne gestion des rentrées et sorties.

L'utilisation maximale des ressources locales est primordiale. Aussi, au travers de leur mise en valeur, ce sont les personnes, leur savoir, leur terre, qui se trouvent valorisés.

Pour assurer l'appropriation du projet et sa durabilité, l'apport extérieur doit être réduit autant que possible. Dans notre cas, outre l'accompagnement du coopérant, l'apport extérieur s'est limité à l'organisation des visites d'échange. On n'insistera jamais assez sur l'importance de la responsabilisation des acteurs. Du point de vue commercial, des contacts ont été noués avec deux points de vente possibles mais c'est à l'organisation qu'il incombait de concrétiser cette ouverture. Les femmes ont très rapidement totalement maîtrisé l'activité.

Restait juste l'accompagnement au niveau de la gestion proprement dite (planification, gestion des stocks, des bénéfices...etc), qui s'inscrit dans un cadre plus vaste et sur le long terme puisqu'il implique des changements de comportements, dans ce cas-ci tout au moins.

Ici, l'idée était de grandir avec l'activité en respectant son propre rythme. D'abord, produisons quelques fois à petite échelle pour maîtriser la technique et vendons localement. Si



(Nicaragua. Atelier de menuiserie), PHOTO : Volens America

ça marche, allons vendre aussi au village d'à côté. Peut-être pourrions-nous alors faire revenir la formatrice pour apprendre à faire du menthol ? Ensuite peut-être du sirop...

Développer une activité qui pourra réellement avoir un impact sur le niveau de vie des femmes, est un processus qui s'étale sur plusieurs années, qu'il ne faut pas brusquer. Les difficultés ne feraient que s'accroître et le projet s'enliser. Mais les femmes de l'organisation ont des exigences sur le (très) court terme et conçoivent avec peine une vision à longue échéance. De même qu'il est illusoire vouloir changer d'un coup le niveau de vie des gens, commencer une activité en incluant d'entrée tous les membres de l'organisation aurait été trop ambitieux.

Au départ, l'activité concernait une trentaine de femmes, mais 10% des bénéfices de l'activité étaient versés à la caisse du Réseau, qui compte 200 membres. Le restant des bénéfices se répartissait comme suit : 50% réinjectés dans l'activité, 20% pour les femmes qui produisent, 20% pour les vendeuses. Délibérément, nous avons décidé de privilégier les personnes actives au détriment de l'organisation, ceci afin d'encourager les participantes et de faire face à l'exigence de résultats immédiats évoquée précédemment. Pour avoir une idée du rendement, disons que sur un coût de production (hors main-d'œuvre) de 200 gourdes, on pouvait espérer vendre pour 1000 gourdes, sur une semaine.

Un comité a été constitué, comprenant une coordinatrice, deux personnes chargées du contrôle et de la gestion financière, et deux membres particulièrement actives et respectées dans l'organisation. Un contrôle bimensuel des entrées, des ventes, des stocks et de la répartition des bénéfices se faisait en comité avec le coopérant et un rapport se faisait chaque mois à l'assemblée des délégués des groupes membres.

Actuellement, à cause des moyens de communication restreints, il est difficile de savoir si l'activité a continué à se développer sans coopérant. Cependant, il est rapidement apparu que le bénéfice de la production et de la vente de savons, menthol et sirop anti-grippal était plus important que celui issu d'autres projets implantés dans la zone à coup de millions de gourdes. Ici, outre le coopérant, le financement total ne dépasse pas les 15.000 gourdes (environ 355 dollars US) et des perspectives de développement à plus grande échelle existent.

LEÇONS APPRISSES

1. Le processus d'auto-suffisance doit se réaliser dans le cadre d'un plan stratégique compris et accepté par tous/toutes les participants(es).
2. Il requiert un leadership fort, incluant une vision de futur, est nécessaire.
3. Les règles, objectifs, et procédures doivent être clairement établis dès le départ, acceptés et compris par tout(es).
4. La transparence doit être de mise : toutes les personnes participant au processus doivent en permanence être informées des différents aspects de l'avancement du processus.
5. Il est préférable d'avoir une équipe stable, constituée de personnes avec la formation requise et "amoureuses" de leur travail.
6. Les membres de l'équipe qui exécutent le projet doivent participer aux processus de décisions.
7. Le suivi et l'évaluation doivent faire partie intégrante du processus.

Aussi David Valdivia, directeur du centre juvénile "Los Pipitos" recommande-t-il d'élaborer un plan stratégique et de le suivre.

En plus d'une bonne stratégie, il faut définir clairement le fonctionnement de l'organisation et le rôle de chacun. Et que tout cela soit clairement écrit. Pour l'organisation et le fonctionnement du centre, les plans et manuels suivants ont ainsi été élaborés :

- Plan stratégique du centre 2005 – 2007
- Plans opérationnels annuels
- Manuel d'organisation et de fonctionnement
- Manuel de procédures pour le contrôle interne
- Système de comptabilité informatisée
- Procédure pour le séchage du bois
- Règlement interne
- Règles du volontariat
- Critères d'admission des jeunes au centre
- Convention de collaboration entre MAPAS et le centre ■■■

chronique de livres

[RECHERCHE SUR LE THÈME DU TRIMESTRE]

Tous les documents avec une mention COTA (cote de rangement ou disponibilité) sont consultables au centre de documentation du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h (sauf le vendredi matin). Les autres documents peuvent être commandé en librairie ou via l'éditeur.

ASSURER LA CONTINUITÉ D'UNE ACTION : L'AUTONOMISATION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT INITIÉS PAR DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
Daniel Neu
F3E, Gret, Paris, 2002, 102 p.
COTE COTA : 116-NEU-A

ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE ET LE RENFORCEMENT DES SOCIÉTÉS CIVILES : MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX
Jeanne Planche
In : Coopérer aujourd'hui n°38, GRET, Paris, 08/2004

LES SOCIÉTÉS CIVILES DU SUD. UN ÉTAT DES LIEUX DANS TROIS PAYS DE LA ZSP : CAMEROUN, GHANA, MAROC
Otayek, R.
Direction générale de la Coopération internationale et du Développement (DGCID), Etudes, Paris, 2004, 163 p.
COTE COTA : 130-OTA-S

NOTE DE SYNTHÈSE DU MODULE DE FORMATION : "INTRODUCTION AU DIAGNOSTIQUE ORGANISATIONNEL AVEC UN PARTENAIRE" SESSION DES 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE 2006
A. Dewaele, S. Methven
INTRAC & South Research 2006
Disponible en ligne : http://f3e.asso.fr/IMG/pdf/Note_synthese_formation_diagnostic_organisationnel_avec_un_partenaire-2.pdf

NOTRE OA SE DÉSENGAGE : UNE CHANCE POUR NOTRE AUTONOMIE ?
A. Melle, B. Lecomte
GRAD, Îles de Paix, 6 fascicules
COTE COTA : 114-MEL-N

LE NORD NOUS TRANSFÈRE LE PROJET : A NOUS DE JOUER !
A. Melle, S. Artigues
ASI, GRAD, ICODEV, 5 cahiers
COTE COTA : 111-MEL-C

GUIDE PARTENARIAT : OUTILS PRATIQUES À L'USAGE DES PARTENAIRES DU NORD ET DU SUD
Clémence Pajot
Coordinations Sud, Paris, 06/2006, 48 p.
COTE COTA : 111.3-PAJ-G

DE LA NOTION DE L'AUTONOMIE ET DE LA QUESTION DU "FACTEUR HUMAIN"
P.-J. Roca
F3E, Paris, 10/2002
Disponible en ligne : http://f3e.asso.fr/article_imprime.php3?id_article=153

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ AU FIL DE LA MONTÉE EN PUISSANCE VERS L'AUTONOME
Mark Nieuwkerk
F3E, Paris, 10/2002
Disponible en ligne : http://f3e.asso.fr/article_imprime.php3?id_article=153

TÉMOIGNAGE D'UNE EXPÉRIENCE D'AUTONOMISATION AU CAMBODGE D'UN PROGRAMME DE L'ASSOCIATION PARTAGE
M.-P. Guicherd
F3E, Paris, 10/2002
Disponible en ligne : http://f3e.asso.fr/article_imprime.php3?id_article=153

ASSURER LA CONTINUITÉ D'UNE ACTION : L'AUTONOMISATION DES PROJETS INITIÉS PAR LES OSI
La Guilde, 2003
Disponible en ligne : http://www.la-guilde.org/article.php3?id_article=312

ANALYSE TRANSVERSALE. LORSQUE LES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DU NORD SE DÉSENGAGENT : ENJEUX DE L'AUTONOMISATION DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
F3E, Paris, 2001
Disponible en ligne : <http://f3e.asso.fr/etudeval/antrans/antrans1.htm>

PRATIQUES DE PARTENARIAT, PRATIQUES D'ARTICULATION IDENTITAIRE ET MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE
Jacques Caillouette
In : NPS, vol.14, n°1, 2001
Disponible en ligne : <http://www.erudit.org/revue/nps/2001/v14/n1/008326ar.pdf>

LES OSI FRANÇAISES ET LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES PARTENAIRES DU SUD
Clémence Pajot
Coordination Sud, 2004
Disponible en ligne : www.coordination-sud.org/spip.php?article1311

RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, POLITIQUE D'ALLIANCE ET PARTENARIAT
C. Cubillos, F. Apollin
In : Traverse n°14, Groupe Initiative, Nogent-sur-marne, 06/2004
Disponible en ligne : www.avsf.org/library/cms_download.php?cat=article_document&doc_id=18

APPLIQUER LA PENSÉE DES SYSTÈMES AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
V. Hauck
In : Capacity.org, n°29, 09/2006
Disponible en ligne : www.capacity.org/fr/journal/practice_reports/applying_systems_thinking_to_capacity_development

LE SUIVI INDÉPENDANT FAVORISE LA RESPONSABILITÉ MUTUELLE
P. Courtnadge
In : Capacity.org, n°29, 09/2006
Disponible en ligne : www.capacity.org/fr/journal/policy/independent_monitoring

DE L'AUTONOMISATION LOCALE À L'HARMONISATION DE L'AIDE
J. Ubels, T. Theisohn, V. Hauck, T. Land
In : Capacity.org, n°29, 09/2006
Disponible en ligne : www.capacity.org/fr/journal/feature/from_local_empowerment_to_aid_harmonisation

RÉSEAUX ET PARTENARIATS
In : Capacity.org, n°27, 02/2006
Disponible en ligne : www.capacity.org/fr/journal/archives/networks_and_partnerships

PARTENARIAT : ENTRE DÉSIR ET RÉALITÉ
D. Cattin, M. Schreiber
In : Echos du Cota, n°100, 09/2003
DISPONIBLE AU COTA

POUR UNE GESTION DES FINANCEMENTS AUX MAINS DES PARTENAIRES
Cota
In : Echos du Cota, n°100, 09/2003
DISPONIBLE AU COTA

LE PARTENARIAT ENTRE BUREAUX D'ÉTUDES DU NORD ET DU SUD : BILAN, ENJEUX ET PERSPECTIVES
J. Coste
In : Echos du Cota, n°100, 09/2003
DISPONIBLE AU COTA

AUTONOMY OR DEPENDENCE? CASE STUDIES OF NORTH-SOUTH NGO PARTNERSHIPS
V. Mancuso Brehm
INTRAC, Oxford, 2004, 207 p.
COTE COTA : 111.3-MAN-A

chronique de livres

NOTE DE SYNTHÈSE DU MODULE FORMATION "INTRODUCTION AU DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL AVEC UN PARTENAIRE" : SESSION DES 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE 2006

S. Methven, A. Dewaele
F3E, INTRAC, South Research, 2006,
27 p.

COTA COTA : 116-MET-N

AJUSTE ESTRUCTURAL INFORME SAPRI : UNA INVESTIGACION PARTICI- PATIVA REALIZADA POR LA SOCIEDAD CIVIL Y EL BANCO MUNDIAL

SAPRI, Barcelone, 2004, p.32-45

INTERNET

www.capacity.org
www.coordinationsud.org
www.f3e.asso.fr
www.intrac.org
www.laguilde.org

[NOUVELLES ACQUISITIONS]

***Vous pouvez retrouver la liste com-
plète des nouvelles acquisitions du
centre de documentation sur notre
site (<http://www.cota.be>) ou encore
la recevoir par courrier électronique
(sur demande***

***bibliotheque@cota.be). Les ouvrages
repris ci-dessous sont disponibles
en consultation au centre de
documentation.***

***Si vous désirez acquérir un de ceux-
ci, veuillez contacter le diffuseur
indiqué.***

L'AUTRE DÉVELOPPEMENT : LE DÉVELOPPEMENT SOCIALEMENT SOUTENABLE

J. Ballet, J-C Dubois, F-R Mahieu
L'Harmattan, Paris, 2005, 129 p.

COTE : COTA : 110-BAL-A



Le développement socialement soutenable "garantit aux générations présentes et futures l'amélioration des capacités de bien-être (sociales,

économiques ou écologiques) pour tous, à travers la recherche de l'équité d'une part, dans la distribution intra-générationnelle de ces capacités et, d'autre part, dans leur transmission inter-générationnelle". Sur cet autre développement et sur le retour au social qu'il implique, cet ouvrage apporte un cadre conceptuel permettant de renouveler autant l'éthique que l'économie du développement.

**DIFFUSION : L'HARMATTAN : 5-7 RUE DE
L'ECOLE POLYTECHNIQUE - 75005
PARIS - FRANCE - SITE : www.editions-harmattan.fr**

CRITIQUE DE LA RAISON HUMANITAIRE : DIALOGUE ENTRE L'HUMANITAIRE FRANÇAIS ET ANGLO-SAXON

Sous la direction de Karl Blanchet et
Boris Martin

Le Cavalier Bleu, Paris, 2006, 156 p.

COTE : COTA : 111-BLA-C

Pour la première fois dans un ouvrage, l'humanitaire français "French Doctors" va dialoguer avec l'humanitaire anglo-saxon, apportant un éclairage sur les différences mais aussi les convergences qui existent entre ces deux approches, dans un contexte de mutation des équilibres mondiaux. 13 personnalités de l'humanitaire s'expriment ici sur quatre thématiques majeures : la crise de maturité, l'évaluation de l'action humanitaire, la place des ONG sur le nouvel échiquier géopolitique et l'humanitaire et la religion. Responsables d'associations humanitaires, chercheurs, journalistes ou membres d'organisations internationales, tous ces auteurs ont déjà contribué dans la presse spécialisée ou grand public à alimenter la réflexion sur le sujet.

**DIFFUSION : LE CAVALIER BLEU
EDITIONS - 31, RUE DE BELLEFOND -
75009 PARIS - FRANCE -
SITE : www.lecavalierbleu.com**

PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Jacques Foster

IUED, Genève, 2005, 213 p.

COTE : COTA : 111-FOR-P

Depuis les années 2000, le partenariat public-privé (PPP) s'inscrit dans un nouveau "paradigme" de la coopération au développement. Or il n'existe pas de définition généralement admise des PPP. Ce dossier, qui donne la parole aux représentants des milieux académiques, de la coopération, des ONG et du secteur privé, montre comme ces nouvelles alliances complexifient les pratiques de la coopération. Les motivations divergentes des

principaux acteurs des PPP (secteurs publics et entreprises privées) peuvent entrer en contradiction avec les attentes et les besoins des usagers, qui ne sont pas suffisamment pris en compte. L'ouvrage propose de susciter le débat critique qui permet de clarifier la notion des PPP afin que ceux-ci participent véritablement aux objectifs du développement.

**DIFFUSION : IUED - Rue Rothschild
20 - 1211 Genève 21 - Suisse
Site : www.iued.unige.ch**

A QUOI SERT D'AIDER LE SUD?

Serge Michailof

Economica, Paris, 2006, 483 p.



COTE : COTA : 111-MIC-Q

Cet ouvrage répond à la question "à quoi sert d'aider le Sud?" en décrivant un large éventail d'expériences de développement conduites au cours des dernières décennies dans de nombreux pays du Sud. Ce livre sans complaisance nous montre que cette aide si fréquemment décriée permet de s'attaquer efficacement à un ensemble de grands défis auxquels sont confrontés les pays pauvres. A travers succès et échecs, l'auteur nous fait découvrir une face cachée d'une aide qui s'inscrit dans une perspectives de long terme. Visant à une progressive construction de savoir-faire, d'institutions et de politiques, cette aide se situe aux antipodes du spectaculaire. Ce livre décrit des processus de transformation sociale, l'élaboration de consensus préparant des réformes, de difficiles contournements d'obstacles techniques et politiques, tous phénomènes relevant habituellement de l'invisible.

**DIFFUSION : LIBRAIRIE SCIENCES-
LIVRES - RUE DE LA PAIX, 15
1050 BRUXELLES**

LES ONG DU BÉNIN ET LE SYSTÈME D'AIDE INTERNATIONALE : POUR UNE RESPONSABILISATION DES STRUC- TURES SOCIALES LOCALES

Théophile Tossavi

L'Harmattan, Paris, 2006, 191 p.

chronique de livres



COTE : COTA : 111.32-TOS-O

Souvent considérées comme le maillon faible des processus d'aide internationale, les ONG du Bénin et d'Afrique de l'Ouest sont cependant des acteurs clés d'implication des groupes sociaux locaux dans les projets de développement. Comment faire de ces organisations des acteurs davantage partenaires et responsables plutôt que des maîtres d'œuvre opportunistes qui se mettent souvent du côté de la transgression ? Sans parti pris polémique, cet ouvrage tente de répondre à cette question en privilégiant le processus de responsabilisation partagée. Ce processus pourrait bien constituer le socle d'un nouveau schéma directeur des modalités concrètes de partage de pouvoir dans les institutions intergouvernementales de l'aide internationale.

DIFFUSION : L'HARMATTAN :
5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE –
75005 PARIS – FRANCE
SITE : www.editions-harmattan.fr

REGARDS CROISÉS SUR LE COMMERCE ÉQUITABLE : VERS UN LIBÉRALISME RESPONSABLE ?

J-P Blanc, O. Bréaud, P. Massia
L'Harmattan, Paris, 2006, 128 p.



COTE : COTA : 115-BLA-R

Dans des débats animés, des écrivains, scientifiques, philosophes ou encore responsables politiques donnent leur point de vue sur le commerce équitable. Ils l'examinent dans ses significations profondes et rappellent son fonctionnement réel. Ils montrent qu'il est directement lié à la question de l'agriculture biologique ou encore au

surendettement de certains pays du Sud. Enfin, ils abordent la notion de commerce équitable en termes de système politique, comme s'il était à l'origine d'un réel renversement des valeurs qu'il reste à faire pleinement exister en veillant à ce qu'il ne soit pas galvaudé.

DIFFUSION : L'HARMATTAN :
5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE –
75005 PARIS – FRANCE
SITE : www.editions-harmattan.fr

L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE AU service du développement social

Jean François Bernoux
Dunod, Paris, 2004, 176 p.
Collection Action sociale (série Politiques et dispositifs)
COTE : COTA : 116-BER-E
L'idée qu'évaluer puisse servir à initier une dynamique participative de développement social traverse bien l'esprit de quelques-uns mais la culture de l'évaluation en action sociale reste plus imprégnée des logiques comptables qu'elle ne reconnaît aux individus l'intelligence de dire la réalité et de lui donner du sens pour l'avenir.

Bénéficiaires de l'action sociale, habitants des territoires et citoyens demeurent exclus de l'évaluation. Cet ouvrage propose d'autres références en invitant les promoteurs de l'action sociale de proximité et du développement social à évaluer autrement. L'auteur propose une méthode d'évaluation participative transposable à de nombreuses configurations. Elle est détaillée ici sous forme de trois applications pratiques et pédagogiques : dans les centres sociaux, dans les réseaux parentalité (REAAP) et sur les territoires de la politique de la ville.

DIFFUSION : DUNOD
5 RUE LAROMIGUIÈRE - 75005 PARIS
SITE : www.dunod.com

EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT : ENJEUX, DÉFINITIONS, PRINCIPES PÉDAGOGIQUES ET APPROCHE GENRE

Claudine Drion
Le Monde selon les femmes, Bruxelles, 2005, 83 p.

Collection Analyse et plaidoyer

COTE : COTA : 118-DRI-E

Ce document propose une systématisation des principes pédagogiques de l'éducation au développement, en lien avec l'éducation populaire, et des pistes pour y intégrer le genre à différents niveaux.

DIFFUSION : LE MONDE SELON LES FEMMES – 18 RUE DE LA SABLONNIÈRE – 1000 BRUXELLES
SITE : www.mondefemmes.org

PASTORALISM : DRYLANDS' INVISIBLE ASSET? : DEVELOPING A FRAMEWORK FOR ASSESSING THE VALUE OF

pastoralism in East Africa
Ced Hesse, James MacGregor IIED, Londres, 2006, 40 p.

COTE : COTA : 133-HES-P

Nombre de législateurs en Afrique de l'Est ont des préjugés quant à la valeur du pastoralisme en tant que système d'utilisation des terres et le considèrent comme étant économiquement inefficace et néfaste pour l'environnement. Pourtant, cela ne s'appuie aucunement sur des preuves. Ce document soutient que le pastoralisme apporte une contribution non négligeable à la société et qu'avec une meilleure compréhension, planification et collection de données, sa valeur peut être démontrée. Ce dossier examine par conséquent le développement d'un cadre économique pour l'évaluation du pastoralisme en Afrique de l'Est. Même si ce dossier se focalise sur l'Afrique de l'Est, la majeure partie de l'analyse est applicable pour des systèmes pastoraux dans d'autres régions d'Afrique.

DIFFUSION : IIED – 3 ENDSLEIGH STREET – LONDON WC1H 0DD UNITED KINGDOM – SITE : www.iied.org

PAIX ET SÉCURITÉ : LES DÉFIS LANCÉS À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Sous la direction de Catherine Schümperli Younossian
IUED, Genève, 2006, 231 p.

COTE : COTA : 136-SCH-P

Le présent dossier offre au lecteur un outil de compréhension de la thématique par trois angles complémentaires. La première partie de l'ouvrage présente les concepts fondamentaux et les interrelations complexes existant entre les politiques de paix et de sécurité d'un côté, et la coopération internationale de l'autre. De nombreux exemples viennent éclairer la recherche théorique. La deuxième partie du dossier aborde une question spécifique et actuelle : l'accès aux ressources naturelles est-il vraiment une cause centrale des conflits armés ? La troisième partie présente les activités menées par les acteurs suisses dans le domaine de la promotion de la paix et de la prévention des conflits.

DIFFUSION : IUED – RUE ROTHSCCHILD 20 – 1211 GENÈVE 21 – SUISSE
SITE : www.iued.unige.ch

VOYAGEUR, CERTES! SOLIDAIRE, VRAIMENT? : BOÎTE À OUTILS DE 50 FICHES

Christophe Vadon, Denys Leplus, Joëlle Soret, Bernard Lecomte
Grad, Ritimo, Bonneville, France, 2007

chronique de livres



COTE : COTA : 137-VAD-V

Boîte à outils de 50 fiches utiles avant, pendant et après un voyage, un chantier, une mission ou un long séjour à l'étranger. Ce document intéressera les acteurs des chantiers internationaux, projets de jeunes voyageurs, stages d'étudiants, missions bénévoles, contrats de volontaires, missions de retraités, missions humanitaires, ...et leurs formateurs. Il leur permettra de : préparer ou décrire son voyage, sa mission... ; réussir le(s) retour(s) ; regarder les contextes ici et là-bas ; faire son bilan personnel ; analyser et évaluer un projet ; capitaliser pour échanger ; s'orienter pour le futur.

DIFFUSION : GRAD – RUE DU MANET 228 – 74130 BONNEVILLE – FRANCE
SITE : www.grad-france.org

INTERNET DANS LE MONDE ARABE : COMPLEXITÉ D'UNE ADOPTION

Samia Mihoub-Dramé
 L'Harmattan, Paris, 2005, 330 p.



COTE : COTA : 163.6-MIH-I

Du fait des contraintes politico-socio-culturelles, la sphère arabo-islamique présente un contexte particulièrement complexe de "greffe" d'Internet. D'une part, les autorités s'approprient la toile en instituant une normativité des usages et en manifestant leur désir de contrôler les subjectivités. D'autre part, les populations déploient des subterfuges toujours nouveaux afin de se ré-approprier la toile. Internet suscite engouement et fascination parmi les populations notamment dans les pays en développement. Moyen d'affirmation de soi, de territorialisation et d'extériorisation, Internet finit par jouer un rôle mythique entre rêve et réalité.

DIFFUSION : L'HARMATTAN : 5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE – 75005 PARIS – FRANCE
SITE : www.editions-harmattan.fr

BIBLIOTHÈQUES, LIVRE, ÉCRIT ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : DÉFIS ET PERSPECTIVES.

18^e colloque international de bibliologie (Kinshasa, 27 novembre - 3 décembre 2004)

Jacques Hellemans, Eddie Tambwe
 L'Harmattan, AIF, ULB, 2005, 277 p.



COTE : COTA : 164-HEL-B

L'objet de cet ouvrage est de faire le bilan de la situation des bibliothèques, du livre, de l'écrit en général, et des nouvelles technologies de l'information et de la communication en RDC. La démarche est inédite : aucune entreprise de ce type n'a jamais été menée dans ce pays, sur ce pays, malgré l'importance prise depuis des décennies par la recherche dans ces domaines. La RDC constitue en effet un champ propice au développement de la bibliologie (la science générale de l'écrit). La RDC constitue à ce jour un noyau de rayonnement important de ces disciplines en Afrique centrale. Il convenait de soutenir ces actions indispensables au développement des bibliothèques et plus largement à la diffusion et à la consommation de l'écrit, donc de la culture : la condition sine qua none du développement social de toute nation.

DIFFUSION : L'HARMATTAN : 5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE – 75005 PARIS – FRANCE
SITE : www.editions-harmattan.fr

POLITIQUE ÉDUCATIVE ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Sahou Any-Gbayere
 L'Harmattan, Paris, 2006, 170 p.

COTE : COTA : 170-ANY-P

L'école a été intégrée à toutes les stratégies de développement en Afrique, et de nombreux projets de construction, d'équipement et de

formation ont été réalisés.

Malheureusement, les espoirs des débuts se sont mués en cauchemar, les dépenses d'éducation étant devenues insupportables et exorbitantes. L'auteur propose quelques repères pour la formulation des politiques éducatives. Il suggère une méthodologie susceptible d'aider à la réduction des coûts et à la réalisation d'une convergence entre les éducations formelles et informelles.

DIFFUSION : L'HARMATTAN : 5-7 RUE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE – 75005 PARIS – FRANCE
SITE : www.editions-harmattan.fr

GÉRER L'EAU AVEC LES CITOYENS : QUELLES ALTERNATIVES? RECUEIL D'EXPÉRIENCES AU SUD ET PISTES DE RÉFLEXION SUR LA GESTION PARTICIPATIVE

Majda Bouchanine, Aurélie Cevaer
 Les Amis de la terre, Montreuil, 2005, 72 p.



COTE : COTA : 300-BOU-G

A travers ce guide, les Amis de la Terre ont souhaité offrir un aperçu de différents modes de gestion participative de l'eau observés dans des pays en développement. Ce livret se veut un instrument aidant à comprendre ce que signifie concrètement la participation des citoyens-usagers à la gestion de l'eau, et met en relief l'efficacité de ces mécanismes. Ce livret n'a en aucun cas vocation à présenter les schémas de gestion participative existants dans leur intégralité, ni à dresser de manière exhaustive les tenants et les aboutissants des cas observés. Il vise simplement à informer le plus grand nombre du bien-fondé de certains mécanismes existants et à orienter les acteurs qui souhaitent s'en inspirer. Un glossaire ainsi qu'une liste de sigles complètent ce document.

DIFFUSION : LES AMIS DE LA TERRE FRANCE - 2B RUE JULES FERRY 93100 MONTREUIL – FRANCE
SITE : www.amisdelaterre.org

chronique de livres

LES PLANTES CULTIVÉES EN RÉGIONS TROPICALES D'ALTITUDE D'AFRIQUE : CULTURES INDUSTRIELLES ET

d'exportation, cultures fruitières, cultures maraîchères (T.2)

Pierre Nyabyenda

Presses agronomiques de Gembloux, CTA, 2006, 238 p.



COTE : COTA : 432-NYA-P

L'auteur brosse un tableau succinct mais complet pour chaque plante cultivée en la situant dans son ensemble agro-écologique de prédilection et selon le système agraire correspondant. L'appartenance botanique est retracée et les techniques culturales sont décrites en détail, permettant la mise en pratique des nombreux conseils donnés par la recherche et la vulgarisation. Ce livre intéressera ceux qui sont concernés par la production agricole, en particulier ceux qui oeuvrent dans l'enseignement agricole, dans la recherche agronomique et dans la vulgarisation des technologies de recherche, ainsi que les nouveaux acteurs du développement (projets de développement, ONG et producteurs privés).

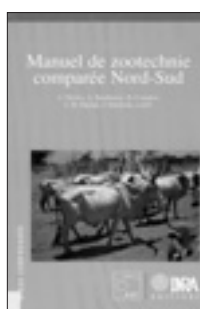
DIFFUSION : PRESSES AGRONOMIQUES DE GEMBOLOUX – 2, PASSAGE DES DÉPORTÉS – 5030 GEMBOLOUX

SITE : www.bib.fsagx.ac.be

MANUEL DE ZOOTECHNIE COMPARÉE NORD-SUD

André Théwis, Alain Bourbouze, Roger Compère

INRA, AUF, 2005, 637 p.



COTE : COTA : 450-THE-M

Actuellement, la zootechnie est confrontée à de nouveaux défis et interro-

gations : modèles intensifs inadaptés, développement durable, nouvelles perceptions des consommateurs, mutations des biotechnologies, déficit de protéines animales dans certains pays du Sud... Pour permettre de répondre à ces enjeux, ce manuel, rédigé par près de 70 spécialistes internationaux, présente successivement une géographie mondiale de l'élevage, une illustration de la diversité des systèmes de production, des prescriptions d'hygiène et de santé animale et les conditions de développement des productions animales. Unique en langue française, cet ouvrage est une référence pour les chercheurs, enseignants et étudiants en sciences agronomiques ou vétérinaires et ingénieurs du développement qui s'intéressent au monde de l'élevage tant dans les pays du Sud que du Nord.

DIFFUSION : EDITIONS QUAE

RD10 – 78026 VERSAILLES – FRANCE

SITE : www.quae.com

ALIMENTATION INFANTILE AU VIETNAM : DIX ANS D'ACTIONS ET D'ENSEIGNEMENTS DU PROGRAMME FASEVIE

Olivier Bruyeron, Nguyen Cong Khan, Jacques Berger

GRET, Paris, 2006, 175 p.



COTE : COTA : 813-BRU-A

Dans cet ouvrage, l'équipe Fasevie relate l'expérience de ce programme débuté en 1994. Après une présentation détaillée du contexte initial et une explication des choix stratégiques ou techniques effectués, les auteurs décrivent les actions réalisées et les résultats obtenus. Des encarts méthodologiques explicitent et proposent des démarches plus générales avec leurs intérêts et leurs limites. Il est également fait référence aux outils pratiques utilisés par le programme (techniques d'enquêtes, techniques marketing, etc.). Ce livre s'adresse donc à un public large d'acteurs de la nutrition dans les pays en développement soucieux de prendre connaissance des savoir-faire testés et validés par Fasevie, afin de les utiliser dans le cadre de la mise en place ou de

l'extension de leurs propres programmes, au Vietnam ou dans d'autres contextes.

DIFFUSION : GRET

211-213 RUE LA FAYETTE – 75010 PARIS

– FRANCE – SITE : www.gret.org

L'ÉPIDÉMIE DU SIDA EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : REGARD HISTORIENS

Philippe Denis, Charles Becker
Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 2006, 427 p.



COTE : COTA : 823.9-DEN-E

L'épidémie du sida constitue un des défis majeurs de l'Afrique contemporaine. Diagnostiqué pour la première fois en 1981, le sida est également un objet d'histoire. Quand et comment a commencé l'épidémie? Pourquoi le sida touche-t-il davantage l'Afrique que les autres parties du monde? Que savons-nous des facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels qui favorisent la diffusion du virus? Quelles raisons donner au recul du sida dans un pays comme l'Ouganda ou à son relatif non-développement au Sénégal? C'est à ces questions que les auteurs tentent de répondre. Originaires d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord, ils apportent une contribution originale à l'étude de l'histoire du sida en Afrique subsaharienne.

DIFFUSION : ACADEMIA-BRUYLANT – GRAND'PLACE, 29

1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

SITE : www.academia-bruylant.be

événements / formations

[EVÉNEMENTS]

DU LUNDI 16 AVRIL AU VENDREDI 20 AVRIL 2007

COLLOQUE INTERNATIONAL

BRAZZAVILLE-KINSHASA : CULTURE, COMMUNICATION ET GLOBALISATION

Dans notre discipline (Sciences de l'information et de la communication), la question de la culture, la communication et la globalisation a été abordée sous plusieurs angles à savoir : le rapport entre offre et besoin d'information, les effets des médias, les normes et standards, l'échange inégal des flux avec notamment la question du Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication (NOMIC). En effet, les débats initiés dans le cadre du NOMIC ont mis l'accent sur le fait que, l'information est aussi source d'aliénation et de dépendance qui peut intervenir quand une population donnée est subordonnée à de l'information exogène.

INFORMATIONS :

<http://www.tidev.com/globalisation>

<http://www.tidev.com/globalisation>

DU MARDI 17 AVRIL AU DIMANCHE 22 AVRIL 2007

FESTIVAL DES CINÉMAS AFRICAINS

Comme les années précédentes, Afrique Taille XL sera l'occasion de découvrir longs, courts métrages, documentaires, issus des 4 coins du continent africain. Ce festival non compétitif, proposera près de 10 longs métrages, 15 courts métrages, et 15 documentaires.

INFORMATIONS : info@afriquetaillexl.com

DU LUNDI 23 AVRIL AU VENDREDI 27 AVRIL 2007 À NEW YORK

SOMMET INTERNATIONAL DES ONG/OCB

"21ÈME SIÈCLE ET LES QUESTIONS DE L'ENVIRONNEMENT"

Objectifs du Sommet : donner aux participants l'opportunité d'accroître leur savoir-faire et leurs habiletés en vue de l'évolution de la lutte l'éradication de la pauvreté d'une part et d'autre part de permettre aux délégués d'acquérir de nouvelles techniques leur permettant d'identifier les voies et les moyens par lesquels ils pourront accroître l'efficacité de leur rendement au sein des organisations dans lesquelles ils travaillent pour la promotion du développement.

INFORMATIONS : INTERNATIONAL DEVELOPMENT FOUND, 703 S OLIVE STREET, SUITE 2450 NY, NEW YORK, TÉL./ FAX : +1 309 296 8134

SAMEDI 28 AVRIL 2007 À TARIFA, ESPAGNE

UNE NOUVELLE CHANCE POUR L'AFRIQUE ? NOUVEAUX PROGRAMMES ET INITIATIVES DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE AVEC ERIC TOUSSAINT

Table ronde organisée par le Festival de Cinéma Africain de Tarifa (FCAT) pour sa IV édition et la Direction générale des Relations Culturelles et Scientifiques de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale.

INFORMATIONS : FESTIVAL DE CINE

AFRICANO DE TARIFA,

EMAIL : www.fcat.es

DU VENDREDI 4 MAI ET SAMEDI 5 MAI 2007 À OUJDA

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES CER'2007

Le groupe des Energies Renouvelables (GERO) de l'Université Mohamed 1er organise en collaboration avec la Coopération Universitaire de Développement (CUD – Belgique) le Colloque International sur les énergies renouvelables (CER2007). Le Colloque propose de faire le point sur l'état d'avancement des travaux de recherche dans le domaine des énergies renouvelables ; contribuer à la diffusion des résultats de ces travaux en vue d'applications dans les divers secteurs de l'économie (Production de l'électricité, chauffage, climatisation, Biogaz, ...) ; contribuer à l'utilisation des résultats de ces travaux dans les domaines de maîtrise de l'énergie et de l'environnement ; Favoriser les relations entre chercheurs et décideurs oeuvrant dans ce domaine ; ouvrir de nouvelles perspectives de recherches dans le domaine des énergies renouvelables.

INFORMATIONS : cer2007@yahoo.fr

SAMEDI 12 MAI 2007 À ARCEUIL (VAL- DE-MARNE)

JOURNÉE DU COURRIER DES BALKANS

Cette année, deux grandes tables-rondes se tiendront dans l'après-midi : la première sur le thème "Quel avenir pour le Kosovo ?" et la seconde sera l'occasion d'aborder "la situation des Roms en Europe du Sud-Est". Les intervenants des tables rondes seront des spécialistes de la région, des personnes engagées dans des associations, mais également des jeunes issus des communautés balkaniques.

INFORMATIONS : Balkans@balkans.eu.org

LUNDI 14 ET MARDI 15 MAI À PARIS
FORUM DE L'OCDE

Le Forum abordera des thèmes liés à "L'innovation au service de la croissance et de l'équité" :

UN NOUVEAU PROGRAMME POUR LA MONDIALISATION".

INFORMATIONS : www.ocde.org

DU LUNDI 28 MAI AU MERCREDI 30 MAI 2007 À NAIROBI, KENYA

21^{ème} CONFÉRENCE INTERNATIONALE CONSACRÉE AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION E DE LA COMMUNICATION (TIC E) APPLIQUÉES À L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET AU DÉVELOPPEMENT.

INFORMATIONS : www.eleaming-africa.com

DU DIMANCHE 19 AOÛT AU JEUDI 23 AOÛT 2007 À DURBAN, AFRIQUE DU SUD

CONGRÈS DE L'IFLA

"Bibliothèques du futur : Progrès, développement et partenariats" L'apprentissage en ligne joue un rôle de plus en plus important dans nos vies professionnelles, que ce soit comme moyen d'apprentissage ou comme activité que nos bibliothèques doivent encourager. A la demande des sections Education et Formation, Formation continue et Maîtrise de l'information, le comité professionnel de l'IFLA a approuvé la tenue d'une session de discussion sur l'apprentissage en ligne dans le programme du congrès de Durban en 2007.

INFORMATION : ANNA MARIA TAMMARO :

annamaria.tammaro@unipr.it, SYLVIE

CHEVILLOTTE : sylvie.chevillotte@enssib.fr,

IAN SMITH : i.smith@latrobe.edu.au

VENDREDI 6 JUILLET 2007

QUATRIÈME CONGRÈS MONDIAL SUR L'EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT CONSULTER LE SITE WEEC 2007 :

www.weec2007.com.

INFORMATIONS : MUNSIE GUMEDE,

CONGRESS CHAIR, WEEC 2007

SECRETARIAT, EMAIL :

mumsie@wessa.co.za;

INTERNATIONAL SECRETARIAT, WORKD

ENVIRONMENTAL/ EDUCATION

CONGRESS, ISTITUTO PER L'AMBIENTE E

L'EDUCAZIONE SCHOLÉ FUTURO ONLUS,

VIA BLIGNY 15 – 10 122 TORINO – ITALY,

TÉL. / FAX : +39 011 4366522, EMAIL :

secretariat@environnemental-education.org

DU VENDREDI 12 OCTOBRE 2007 AU

SAMEDI 27 OCTOBRE 2007

13ÈME QUINZAINE AFRICAINE

INFORMATIONS : LA VÉNERIE,

RUE GRATÈS 3, 1170 BRUXELLES,

TÉL. : 02/663 85 50

événements / formations

[FORMATIONS]

L'INNOVATION BIOFORCE : UNE FORMATION POST-BAC À DOUBLE COMPÉTENCE - ENTREPRISE ET HUMANITAIRE ACCESSIBLE AUX 18-22 ANS

Cette formation en 3 ans conduira les diplômés (niveau bac + 3) à maîtriser la gestion des locaux, la logistique et la gestion des services internes, la gestion des achats ainsi que le management des ressources humaines et financières. En France les structures qui accueillent ces compétences sont nombreuses et variées : entreprises, écoles, cliniques, hôpitaux, immeubles... A l'international, les organisations de solidarité proposent des postes de logisticien, logisticien-administrateur de programmes humanitaires ou encore gestionnaire de plateforme logistique... Une pédagogie tournée vers la pratique Point fort du cursus, comme chaque fois avec Bioforce : au cours des trois années de formation, deux périodes pratiques sont programmées : l'une dans le champ de la solidarité internationale (2^e année), l'autre sur le principe de l'alternance en entreprise (3^e année).
INFORMATIONS : INSTITUT BIOFORCE DÉVELOPPEMENT, 41 AVENUE DU 8 MAI 1945 - F 69694 VÉNISSIEUX CEDEX, TÉL. 33 (0) 4 72 89 31 41, FAX 33 (0) 4 78 70 27 12, EMAIL : info@bioforce.asso.fr, SITE WEB : <http://www.bioforce.asso.fr>

FORMATIONS ITECO

1) DU JEUDI 19 AVRIL 2007 AU VENDREDI 20 AVRIL 2007

Formation aux méthodes et techniques pédagogiques pour animateurs en éducation au développement. Objectif : Permettre aux animateurs de visualiser globalement les différents éléments et étapes à tenir compte dans la conception d'une stratégie éducative ; d'expérimenter des activités d'animation s'appuyant sur des techniques et supports diversifiés ; d'élaborer des critères pour le choix des techniques en fonction des objectifs définis et du profil du public concerné. Afin de renforcer les pratiques en éducation au développement, ce module sera enrichi par des compétences de l'éducation relative à l'environnement.

2) DU SAMEDI 25 AOÛT 2007 AU VENDREDI 31 AOÛT 2007

Formation "Eduquer au développement, l'autre façon de coopérer" pour animateurs en éducation au

développement. Cette formation apporte des clés de compréhension des mécanismes à l'œuvre dans nos sociétés : l'économie, la politique, les groupes sociaux, les inégalités de développement et l'interdépendance entre le Sud et le Nord ; un espace de réflexion et un cadre d'analyse sur le rôle de l'éducation comme instrument de changement social dans les relations Nord-Sud ; une approche critique de la démarche éducative pour le développement : méthodologies, processus d'apprentissage et concepts développés ; un questionnement sur la pertinence des approches vis-à-vis des publics que l'on vise à atteindre : jeunes, femmes, décideurs, fonctionnaires, organisations diverses, tout public ; l'expérimentation d'outils pédagogiques utilisés en éducation au développement ; un échange sur la diversité des pratiques en éducation au développement, ici et ailleurs

INFORMATIONS : www.iteco.be

DU LUNDI 09 JUILLET AU SAMEDI 04 AOÛT 2007 À LA FONDATION UNIVERSITAIRE À BRUXELLES, L'INSTITUT UNIVERSITAIRE ANDRÉ RYCKMANS ORGANISE UN COURS D'ÉTÉ SUR LE THÈME : GESTION DES PROJETS HUMANITAIRES ET DE DÉVELOPPEMENT.

INFORMATIONS : TÉL. : 02/511 16 55, EMAIL : institut-univ.andreryckmians@sky-net.be, SITE WEB : www.afrijus.org

DU LUNDI 8 OCTOBRE AU MERCREDI 28 NOVEMBRE 2007 À LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE

"LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT" OUTILS D'ANALYSE ET D'ÉVALUATION

Méthodologie de la formation : La formation comprend 244 heures de cours théoriques, travaux dirigés, séminaires et exercices personnels. Elle est découpée en modules :

- 1) Module 1 : Introduction générale (8h)
- 2) Module 2 : Statistiques de base (16h)
- 3) Module 3 : Objectifs du Millénaire (104 h)
- 4) Module 4 : Informatique (16h)
- 5) Module 5 : Travail personnel (80h)
- 6) Module 6 : Travail d'application
- 7) Module 7 : Rencontre avec des acteurs (10h)

CANDIDATURES : LE DOSSIER DE CANDIDATURE EST DISPONIBLE SUR LE SITE : www.uclouvain.be/aidep OU SUR SIMPLE DEMANDE À L'ADRESSE aidep@sped.ucl.ac.be.

DU MARDI 27 NOVEMBRE AU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2007, À LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE

Chaire Quetelet 2007: "Dynamiques de pauvreté et vulnérabilités. Mesures et processus explicatifs en démographie et en sciences sociales."

Thèmes: Aspects méthodologiques : des définitions aux mesures ; Santé et précarité des parcours de vie ; Marginalité et stratégies de survie ; Entourage et relations inter- et intra-générationnelles ; Mobilités, ségrégations et fragmentations des espaces

INFORMATIONS :

www.uclouvain.be/47506.html OU theysi@demo.ucl.ac.be

CENTRE ECOLOGIQUE ALBERT SCHWEITZER BURKINA FASO SESSIONS DE FORMATION 2007 DÉPARTEMENT AGRO-TRANSFORMATION

- 1) Avril : Fabrication de savons et produits cosmétiques (Ateliers d'échanges, formation)
- 2) Juin : Technologie de séchage des fruits et gestion d'une PME (session internationale)
- 3) Septembre : Transformation des fruits et légumes

DÉPARTEMENT AGRO-ÉCOLOGIE

- 1) 02-06 avril 07 : Gestion durable de la fertilité des sols (paysans)
- 2) 07-11 mai 07 : Apiculture (paysants)
- 3) 11-16 juin 07 : Incubation des œufs et élevage de poussins
- 4) 08-16 octobre 07 : Lutte phytosanitaire en agroécologie (session internationale)
- 5) 05-16 novembre 07 : Gestion durable de la fertilité des sols (session internationale)
- 6) 26 novembre - 02 décembre 07 : Production maraîchère

DÉPARTEMENT TECHNOLOGIES APPROPRIÉES

- 1) Montage de dossier de projet - 1 semaine (à la carte)
- 2) Gestion d'atelier artisanal - 1 semaine (à la carte)
- 3) Recyclage et fabrication de couveuse - 2 semaines (à la carte)
- 4) Fabrication de Pompe à Corde ATESTA - 2 semaines (à la carte)
- 5) Fabrication de pompe à piston ATESTA - 1 semaine (à la carte)
- 6) Pompe à pédale aspiratoire-refoulante - 1 semaine (à la carte)
- 7) Pompe à pédale en béton - 1 semaine (à la carte)
- 8) Fabrication treuil - 1 semaine (à la carte)
- 9) GERME - 10 jours (à la carte)

événements / formations

- 10) Trouvez votre Idée d'Entreprise (TRIE) – 1 semaine (à la carte)
- 11) Fabrication de séchoir solaire – 2 semaines (à la carte)
- 12) Fabrication de chauffe-eau solaire – 4 semaines (à la carte)
- 13) Fabrication de séchoir à gaz – 3 semaines (à la carte)
- 14) Fabrication de ruches Kenyans – 5 jours (à la carte)
- 15) Fabrication de fondoir à cire solaire – à la carte
- 16) Tissage de grillage (avec machine à grillage à emporter) – à la carte
- 17) Tissage de gabion (avec table de gabion à emporter) – à la carte

INFORMATIONS : CENTRE ECOLOGIQUE
ALBERT SCHWEITZER BURKINA FASO -
CEAS – BF, 01 BP 3306, OUAGADOUGOU
01, TÉL. : (226) 50 34 30 08 / 50 34 39 27,
FAX : (226) 50 34 10 65,
EMAIL : ceas-rb@fasonet.bf,
SITE WEB : www.ceas-ong.net

LE CENTRE DE L'OIT À TURIN CALENDRIER DES COURS 2007 NORMES ET PRINCIPES ET DROITS FONDAMENTAUX AU TRAVAIL

- 1) 26/03/2007 – 30/03/2007 : Normas internacionales de trabajo para magistrados, juristas y docentes en derecho
- 2) 16/04/2007 – 27/04/2007 : Normes internationales du travail et égalité dans l'emploi avec emphase sur les questions de genre : instruments et pratiques
- 3) 14/05/2007 – 01/06/2007 : Vers une alliance mondiale contre le travail forcé
- 4) 21/05/2007 – 01/06/2007 : Normes internationales du travail
- 5) 27/08/2007 – 31/08/2007 : Communicating labour rights – a training course for media professionals
- 6) 03/09/2007 – 14/09/2007 : Normes internationales du travail pour juges, juristes et professeurs de droit
- 7) 03/09/2007 – 14/09/2007 : Séminaire sur la liberté syndicale et la dimension sociale de l'intégration régionale
- 8) 01/10/2007 – 05/10/2007 : Traite des personnes, ciblage sur les enfants : tendances et réponses nouvelles
- 9) 15/10/2007 – 19/10/2007 : Indigenous and tribal peoples : rights and good practice
- 10) 05/11/2007 – 16/11/2007 : Les normes internationales du travail et la mondialisation : instruments pour le marché du travail mondialisé

- 11) 05/11/2007 – 09/11/2007 : Reporting on child labour – C. 138 and C. 182 Preparacion de memorias sobre trabajo infantil – C. 138 y C. 182

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :

- 1) 19/03/2007 – 30/03/2007 : Analyse et information sur le marché du travail
- 2) 16/04/2007 – 27/04/2007 : Políticas e boas praticas de formação profissional
- 3) 21/05/2007 – 25/05/2007 : a) Local partnerships for decent jobs and better services in the urban context. B) Politiques et bonnes pratiques de formation professionnelle
- 4) 02/07/2007 – 11/07/2007 : Como hacer frente a los problemas del empleo juvenil
- 5) 02/07/2007 – 11/07/2007 : (en arabe) – Addressing youth employment problems
- 6) 16/07/2007 – 20/07/2007 : Putting employment at the centre of public investment and poverty reduction strategies
- 7) 24/09/2007 – 05/10/2007 : Des emplois décents pour tous : politiques de l'emploi et du marché du travail dans les pays en développement
- 8) 15/10/2007 – 19/10/2007 : l'emploi en point de mire des investissements publics et des stratégies de réduction de la pauvreté
- 9) 15/10/2007 – 24/10/2007 : Labour market integration of people with disabilities

DELNET ;

- 1) 12/02/2007 – 12/02/2008 : Especializacion en desarrollo local y gestion social de la salud
- 2) 20/04/2007 -20/04/2008 : Especializacion en desarrollo local
- 3) 20/04/2007 – 20/04/2008 : Especializacion en desarrollo local con perspectiva de genero
- 4) 20/04/2007 – 20/04/2008 : Especializacao em desenvolvimento local com perspec
- 5) 14/09/2007 – 14/09/2008 : Especializacion en turismo sostenible y desarrollo local
- 6) 27/10/2007 – 27/10/2008 : Especializacion en desarrollo local

DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES :

- 1) 12/03/2007 – 16/03/2007 : cooperatives policy and legislation
- 2) 16/04/2007 – 27/04/2007 : SME cluster and network development :

principles and practice – UNIDO-ILO Turin joint programme

- 3) 02/05/2007 – 31/08/2007 : Diploma course on market-oriented business development services (MOSBDS) – How to be a better business adviser – the Internet version
- 4) 02/05/2007 – 31/08/2007 : Servicios de Desarrollo Empresarial orientados al mercado (SDE)
- 5) 07/05/2007 – 18/05/2007 : Know about business (KAB) workshop for promoters and master trainers
- 6) 28/05/2007 – 08/06/2007 : Start your own cultural or artistic business SYCAB)
- 7) 04/06/2007 – 15/06/2007 : Strategies for local economic development
- 8) 25/06/2007 – 29/06/2007 : Training course on SME export consortia development – IUNIDO-ILO Turin joint programme
- 9) 02/07/2007 – 31/12/2007 : Generar procesos de desarrollo economico local mediante cooperativas (DEL-COOP)
- 10) 16/07/2007 – 03/08/2007 : Programme de formation en Microfinance Boulder
- 11) 24/09/2007 – 28/09/2007 : The eighth annual seminar on "Developing business service markets and value chains"
- 12) 01/10/2007 – 05/10/2007 : managing small business associations (SBA)
- 13) 15/10/2007 – 26/10/2007 : Creating an enabling environment for small enterprise development
- 14) 29/10/2007 – 09/11/2007 : Creating an enabling environment for small enterprise development
- 15) 29/10/2007 – 09/11/2007 : Creating an enabling environment for small enterprise development
- 16) 05/11/2007 – 21/11/2007 : Curso de especializacion en desarrollo empresarial y globalizacion
- 17) 05/11/2007 – 16/11/2007 : Socially sensitive enterprise restructuring : how to mitigate the adverse effects on employment
- 18) 03/12/2007 – 14/12/2007 : Improving enterprise performance through good practice in human resource management

PROTECTION SOCIALE

- 1) 12/03/2007 – 23/03/2007 : Workshop on social health insurance
- 2) 16/04/2007 – 27/04/2007 : Workshop on governance and investment of public pension schemes

événements / formations

3) 16/04/2007 – 27/04/2007 :
 International labour migration : enhancing protection and protection and promoting development
 4) 07/05/2007 – 25/05/2007 : Atelier sur les régimes de pension et le financement de la sécurité sociale
 5) 04/06/2007 – 30/11/2007 :
 Formacion a distancia : formulacion de politicas y gestion de la seguridad social en América Latina
 6) 02/07/2007 – 13/07/2007 :
 Workshop on pension schemes and social security financing for Arab States

7) 16/07/2007 – 27/07/2007 :
 Estrategias para la extension de la proteccion social
 8) 23/07/2007 – 03/08/2007 :
 Occupational safety and health inspection systems
 9) 20/08/2007 – 31/08/2007 : Taller sobre regimenes de seguridad social
 10) 17/09/2007 – 31/12/2007 (distance) + 28/01/2008 – 28/03/2008 (Turin) Post-graduate course on "Occupational safety and health in the workplace"
 11) 01/10/2007 – 19/10/2007 :
 Workshop on pension schemes

12) 26/11/2007 – 07/12/2007 :
 Stratégies pour l'extension de la protection sociale
 POUR L'INSCRIPTION, INFORMATION ET PRIX, PRIÈRE DE S'ADRESSER À :
 L'UNITÉ DU RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS, CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT, VIALE MAESTRI DEL LAVORO 10 À 10127 TURIN, ITALIE,
 TÉL : (39)011.6936 671/6936 629 / 6936 111, FAX : (39) 011. 6936 767/ 6638 84,
 EMAIL : recruitment@itcilo.org,
 SITE WEB : <http://www.itcilo.org>

on nous informe

**LE MONDE SELON LES FEMMES
 ANNONCE LA COLLECTION DE 6
 DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES SUR
 SON SITE WEB :**
www.mondefemmes.org/publications/analai.asp

- 1) Genre et mondialisation, les femmes analysant et résistent
 Silvia Chejter, Hellen Grace Wangusa, Lilian Abracinskas, Zo Randriamaro (2004)
- 2) Education au développement enjeux, définitions, principes pédagogiques et approche genre
 Claudine Drion (2005)
- 3) L'approche genre dans les ONG, résultats d'enquête et recommandations
 Sandra Gonzales Altea (2006),
- 4) Genre et indicateurs de développement
 Poupette Choque (2006)
- 5) Enjeux de développement pour les femmes de R.D. Congo
 Joana Jouvès et Hélène Ryckmans (2006)
- 6) Femmes et développement durable, vision d'avenir, entrepreneuriat et recommandations
 Claudine Drion (2006)

DE SENSIBILISATION RÉALISÉS SUR FEMMES ET MIGRATION "

Ce catalogue a été réalisé dans le cadre du projet européen "Ecoute, partage et échange autour du vécu familial des femmes migrantes et de leur intégration à la société "d'accueil", avec des partenaires du Portugal (GRAAL), Espagne (Santé et famille) et Belgique (La ligue des familles- Espace Couleurs femmes (à Bruxelles) et la Bobine le Pipelettes (à Liège). Il s'inscrit dans la lignée des actions réalisées sur les migrations et plus spécifiquement du courant théorique qui met en exergue trois traits contemporains des migrations actuelles : sa féminisation croissante, et parallèlement, le peu de visibilité des femmes migrantes (des données statistiques quasi inexistantes, un manque d'attention et de valorisation du rôle économique tenu par les migrantes) ; la mondialisation des tâches domestiques effectuées par les femmes (soins aux enfants, malades et personnes âgées), et le caractère transnational des vécus des migrantes.

INFORMATIONS : MARCELLA DE LA PEÑA
marcela@mondefemmes.org
 ACHATS : VIA LE SITE WEB DE
 PRÉFÉRENCE : www.mondefemmes.org

La première forte poussée démographique de l'humanité survient en Europe au XVII^e siècle. A partir de là, un possible hiatus est identifié entre une population élevée et une disponibilité alimentaire faible. Pour éviter ce hiatus, juge-t-on à la fin du XVIII^e siècle, les populations doivent limiter leur reproduction. Mais un deuxième comportement – encore plus crucial – s'impose désormais aux populations riches qui souhaitent faire le bien des générations futures : vivre à moindre frais pour la nature. LaRevueDurable s'applique ainsi à renouveler les termes du débat démographique à l'échelle mondiale. L'objectif, pour les pays les plus pauvres, est de réussir à maîtriser leur natalité, aujourd'hui trop forte pour pouvoir lutter efficacement contre la pauvreté. Pour les pays riches, le défi est de maîtriser leur empreinte écologique, aujourd'hui trop grande pour espérer pérenniser la stabilité des conditions de vie humaine sur Terre. Partout dans le monde, il faut soutenir le planning familial, renforcer l'éducation des femmes, rendre accessibles toutes les formes de contraception moderne, bref, il faut favoriser l'autonomie et les libertés des femmes. VOUS POUVEZ LE COMMANDER DÈS MAINTENANT AU PRIX DE 9 EUROS OU 15 CHF.-À L'ADRESSE ÉLECTRONIQUE SUIVANTE: helene.gaillard@larevuedurable.com

**VIENT DE PARAÎTRE : "FEMMES
 MIGRANTES AUX REFLETS MULTIPLES"
 CATALOGUE DES CRÉATIONS ARTISTIQUES COLLECTIVES ET DES OUTILS**

**LE NOUVEAU DOSSIER DE
 LAREVUEDURABLE EST CONSACRÉ À
 LA DÉMOGRAPHIE.**

on nous informe

DANS SA COLLECTION DES CAHIERS DES ALTERNATIVES, LE GRESEA VIENT DE PUBLIER : KINSHASA ET LES IMPORTATIONS AVICOLES : EN FINIR AVEC LA CATASTROPHE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE ! PAR DENIS HORMAN



RAUKIN, le réseau d'agriculture urbaine de Kinshasa, anime une campagne d'information, de sensibilisation et de lobbying pour un redéploiement de la filière avicole en RDC. Le Réseau se donne comme première tâche l'élaboration d'un "livre blanc" sur les conséquences économiques, sociales et sanitaires des importations avicoles, les obstacles et les atouts de la filière locale, les mesures politiques à prendre pour encadrer et développer la production de poulets de chair et d'œufs de consommation. RAUKIN compte sur notre solidarité pour mener à bien ce travail.
COMMANDE : GRESEA, 11 RUE ROYALE, 1000 BRUXELLES, TÉL. : 0032 2 219 70 76, FAX : 0032 2 219 64 86, EMAIL : gresea@skynet.be, SITE WEB : www.gresea.be

VIENT DE PARAÎTRE : QUESTION DE GENRE !



Un livre jeu sur l'égalité entre femmes et hommes au Nord et au Sud " Claudine Drion et Clarice, 2007, éditions Luc Pire et le Monde selon les Femmes

Le livre-jeu permet de présenter l'approche genre et de faire comprendre que ce sont les mécanismes sociaux et culturels qui sont à la base des discriminations sexuelles. Il ouvre un débat sur la mise en œuvre de pratiques garantissant l'égalité entre femmes et hommes.

Le jeu de cartes est également disponible séparément

COMMANDES ET INFORMATIONS : <http://www.mondefemmes.org/publications/pubbord.asp?idpub=55>

LES CULTURES AFRICAINES SONT-ELLES À VENDRE ?

Quasi absentes du commerce international des biens culturels et confrontées à la nouvelle donne des technologies numériques, les cultures africaines peuvent-elles relever les défis économiques qui s'imposent à elles ? Structuration, rentabilité, cadres juridiques, politiques publiques, exportation, modalités de coopération, autant de questions abordées dans ce numéro réalisé en partenariat avec Cultures France.

AFRICULTURES N°69, 4ÈME TRIMESTRE 2006 ; 248 PAGES LARGEMENT ILLUSTRÉES, EN LIBRAIRIES : ED. L'HARMATTAN, 22EUROS, ISBN : 2-296-01597-5, ET TOUT DE SUITE INTÉGRALEMENT CONSULTABLE SUR www.africultures.com: REBONDS, DIASPOS ET CAHIER CRITIQUE : GRATUIT, ARTICLE À L'UNITÉ DU DOSSIER : 1,25 EUROS, DOSSIER : 5 EUROS

LE SERVICE CIVIL INTERNATIONAL – PROJETS INTERNATIONAUX PRÉSENTE SES NOUVEAUX PROJETS ET ORGANISE DES SOIRÉES D'INFORMATION

Le service civil international propose une série d'activité (des soirées thématiques, des animations, des formations et des projets internationaux ou "chantiers") en Belgique mais aussi un peu partout dans le monde, dans lesquelles des personnes de tous bords peuvent s'engager activement, et solidairement.

Soirées d'information 2007 sur les chantiers :

Namur – mercredi 18 avril (19h00) – Université de Paix, Boulevard du Nord 4 – 5000 Namur

Mons – lundi 23 avril (19h00) –

Auberge de Jeunesse, Rampe du Château 1 – 7000 Mons

Louvain-La-Neuve – jeudi 26 avril (19h00) – Salle Placet, rue de Sports 6 – 1348 Louvain-La-Neuve

Charleroi – mercredi 2 mai (19h00) – CUNIC, avenue Général Michel 1/B – 6000 Charleroi

INFORMATIONS : SERVICES CIVIL INTERNATIONAL, RUE VAN ELEWYCK, 35, 1050 IXELLES, TÉL. : 02 649 07 38, EMAIL : sci@scibelgium.be, SITE WEB : <http://www.scibelgium.be>

L'ASSOCIATION ASMAE MET EN LIGNE SA BASE DE DONNÉES INTITULÉE "LES PETITS MÉTIERS" EN FORMAT (.PPS) POUR LA RENDRE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE.

A termes, une centaine de fiches décriront de manière succincte des petits métiers existants dans certains pays du Sud. Cette base de données fait la part belle aux métiers issus du recyclage des déchets.

Cette base de données est mise en ligne à la demande de nos partenaires du Sud qui peuvent ainsi partager les connaissances acquises au fil des ans, à d'autres associations locales.

La base de données est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.asmae.org/projets/recyclage/recyclage.htm>

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : ASMAE ASBL, AV. DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT 14, 1200 BRUXELLES, MAIL : ger@asmae.org

offres d'emploi

VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES BELGIUM RECHERCHE UN GESTIONNAIRE DE PROJET AU BURKINA FASO (GOROM GOROM)

Rôles : exécuter la mise en œuvre du projet ZEPESA selon les modalités des bailleurs de fond et en respectant les principes, valeurs et règlements de VSF-B ; diriger les activités de VSF-B au Burkina Faso de manière efficiente, légale et transparente ; représenter VSF au Burkina Faso de manière efficiente, légale et transparente ; représenter VSF au Burkina Faso et y détecter les opportunités, en accord avec la mission et la stratégie de VSF-B. La bonne mise en œuvre et la coordination du projet ZEPESA inscrit dans le programme dans ses aspects, technique, méthodologique, financier et administratif ; la mise en œuvre du monitoring interne du projet ZEPESA ; l'identification et la mise en œuvre du plan de désengagement de VSF-B et de responsabilisation du Partenaire ; local de manière constructive et en étroite collaboration avec le Partenaire Local ; le développement des connaissances du personnel du projet et de l'accompagnement (coaching) du personnel de projet ; la détection des opportunités de projets/ partenariats au niveau du pays ; la planification annuelle et pluriannuelle du programme d'activités ; la représentation de VSF-B dans le pays ; la contribution à ce que VSF-B devienne une organisation en apprentissage constant.

Expérience et connaissance : Donner connaissance en matière de zootechnie et en santé animale ; expérience de 5 ans dans des projets de développement de l'élevage en Afrique, de préférence en zone sahélienne ; dont au moins 3 en tant que responsable de projet ; expérience souhaitée dans la mise en œuvre de programme d'amélioration génétique, l'animation de groupements ; d'éleveurs ou la mise en place d'un réseau de santé animale de proximité ; bonne maîtrise de la Gestion du Cycle de Projet ; expérience de mise en œuvre de projets de développement avec un partenaire local ; expérience en renforcement de capacités locales ; expérience en gestion administrative et comptable dans le cadre de projets de coopération ; expérience de 3 ans en gestion d'équipe ; excellente connaissance du français ; maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excell, PP, Internet).

Compétences : Bonnes compétences managériales (savoir planifier, organiser, diriger une équipe, décider, motiver) ; excellente rédaction écrite (de rapports, ...) ; bonne présentation orale devant différents groupes d'interlocuteurs ; bonne communication interpersonnelle avec une excellente capacité d'écoute ; capacité de négociation ; aptitude à gérer des situations de stress et à s'adapter à des conditions de vie difficiles.

Attitudes : Respectueux des autres et des autres cultures ; appropriation des valeurs, de la mission et de la vision de VSF-B ; excellente approche participative ; empathique, flexible, patient ; avoir une attitude apprenante.

MERCI D'ENVOYER VOTRE LETTRE DE CANDIDATURE, VOTRE CV AINSI QUE LES NOMS ET COORDONNÉES DE TROIS PERSONNES DE RÉFÉRENCE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (RÉFÉRENCE "GESTIONNAIRE PROJET BURKINA FASO") À MME CATHERINE LOUIS (c.louis@vsf-belgium.org)

AQUADEV RECRUTE POUR SON PARTENAIRE ADFINANCE À NIAMEY (NIGER) : UN(E) COORDINATEUR / COORDINATRICE NATIONAL(E) DE PROJETS DE MICROFINANCE

Fonctions : coordinateur/coordinatrice national(e) de la cellule ADFinance Niger (animer et gérer l'équipe d'experts en microfinance des bureaux ADFinance au Niger (partenaire d'AQUADEV). Les compétences de l'équipe en place sont d'ordre administratif (centre national d'expertise en microfinance) et d'appui technique et informatique à la microfinance ; assurer les relations avec les institutions de microfinance (IMF) partenaires et trouver de nouveaux partenariats ; promouvoir l'installation et le suivi du logiciel Adbanking en tant qu'outil de renforcement de la microfinance auprès des institutions de microfinance ; appuyer l'essor du secteur de la microfinance au Niger ; assurer la synergie de l'action d'ADFinance avec les programmes d'AQUADEV dans la région.).

Profil : Expert(e) dans le secteur bancaire, le conseil en finance ou la microfinance à une fonction de management d'équipe.

Expérience : au moins 5 à 10 ans dans une institution financière ; activités commerciales en b to b ; management d'équipe ; une expérience en microfinance est un plus ; une expérience

professionnelle dans un PVD est un plus.

Aptitudes et connaissances

spécifiques : excellentes capacités relationnelles et de communication ; bonnes capacités de négociation ; connaissances en informatique ; goût pour le voyage ; intérêt pour le développement.

NOUS VOUS INVITONS À ENVOYER UN MAIL À contact@aquadev.org AUQUEL SERONT JOINTS UN CV AINSI QU'UNE LETTRE DE MOTIVATION, EN SPÉCIFIANT DANS L'INTITULÉ DU MESSAGE "NIGER : CANDIDATURE COORDINATEUR".